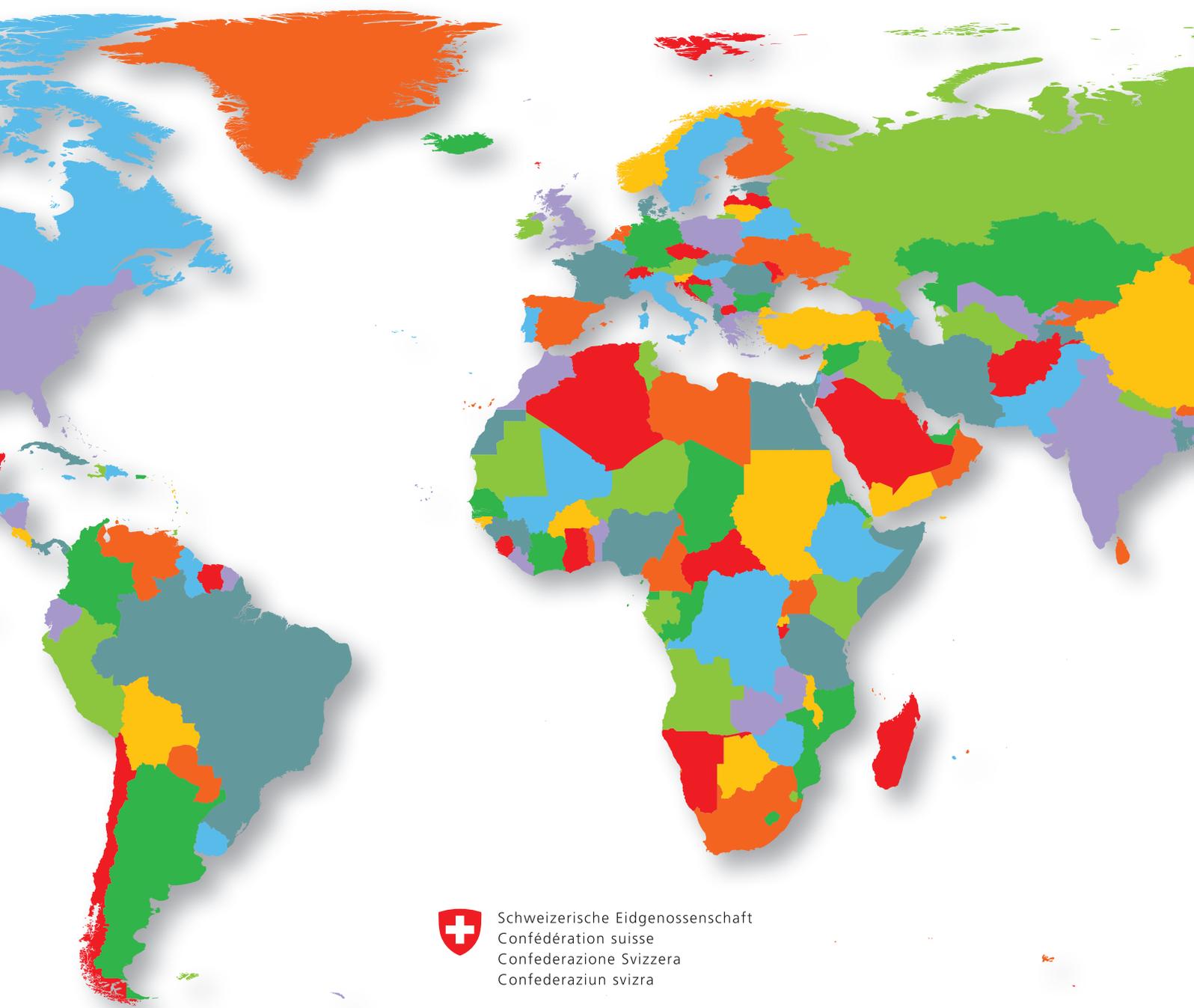


Conseil fédéral suisse

Objectifs du Millénaire pour le développement Rapport intermédiaire de la Suisse 2010

Juin 2010



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des
affaires étrangères DFAE

Sommaire

Résumé	4
Les objectifs mondiaux pour le développement	6
Progrès du point de vue de l'ONU	7
Importance des OMD pour la Suisse	9
Cohérence pour le développement	11
Contribution de la Suisse à la réalisation des OMD	13
OMD 1: éliminer l'extrême pauvreté et la faim.	13
OMD 2: assurer l'éducation primaire pour tous	15
OMD 3: promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	17
OMD 4/5: réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle.	18
OMD 6: combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies graves	20
OMD 7: assurer un environnement durable	21
OMD 8: mettre en place un partenariat mondial pour le développement.	25
Paix, sécurité et droits de l'homme: des conditions nécessaires à la réalisation des OMD	32
Promotion de la paix, prévention et gestion des crises	32
Contributions des partenaires suisses aux OMD	35
Société civile et OMD	35
Difficultés sur la voie des OMD	39
Perspectives de la période 2011–2015 et au-delà	41
Abréviations	43

Résumé

En 2000, les pays membres de l'ONU se sont mis d'accord sur la définition de huit *Objectifs du Millénaire pour le développement*¹ à réaliser d'ici à 2015. Ceux-ci prévoient, entre 1990 et 2015, de réduire de moitié la faim et la pauvreté, de garantir l'accès pour tous à l'éducation primaire, d'imposer l'égalité de traitement entre hommes et femmes, d'abaisser respectivement de deux tiers et de trois quarts les mortalités maternelle et infantile, d'endiguer la propagation du VIH/SIDA, du paludisme et d'autres maladies, d'assurer un développement écologique durable et d'établir un partenariat mondial pour le développement. Les OMD sont les premiers objectifs de développement globaux que s'impose la communauté internationale avec un calendrier concret.

Lors du Sommet du Millénaire de septembre 2010, l'Assemblée générale de l'ONU dressera un bilan intermédiaire, pour la deuxième fois après celui de 2005. C'est en vue de cet examen que le Conseil fédéral a produit le présent rapport à destination du public suisse (notamment des écoles de tous niveaux), du parlement, des médias, ainsi que d'un lectorat international.

Ce document s'appuie sur des exemples concrets afin de souligner l'importance des OMD pour la coopération helvétique en faveur du développement, illustrant la manière dont la Confédération contribue efficacement à la réalisation de ces huit objectifs en collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux. Outre la Confédération, des cantons, des communes, des associations caritatives suisses du secteur privé, des entreprises et des universités suisses contribuent à la réalisation des OMD.

Ce rapport n'est pas axé sur une analyse des causes de la pauvreté ou des tendances globales, cette tâche relevant de l'ONU, de la Banque mondiale et des Banques régionales de développement.

La focalisation sur les OMD a amené les Etats donateurs à octroyer davantage de ressources financières en faveur de la coopération au développement: ainsi, l'aide publique au développement (APD) de l'ensemble des pays du Comité d'aide au développement (CAD/OCDE) a atteint en 2009 le chiffre record de 119,6 milliards de dollars, soit une augmentation réelle de 0,7 % par rapport à l'année précédente. Parallèlement à l'augmentation quantitative de la coo-

pération au développement, la question de son efficacité revêt elle aussi une importance déterminante.

En 2010, aux deux tiers du délai fixé, les résultats sont très disparates. Ces dix dernières années, de nets progrès ont notamment été réalisés dans le domaine de la réduction globale de la pauvreté, de l'accès à l'eau, de l'enseignement primaire général et de l'égalité des sexes à l'école primaire. Cependant, environ 1,4 milliard de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté, dont au moins la moitié en Afrique subsaharienne. En matière de réduction des mortalités maternelle et infantile, les progrès ont été faibles.

Entre 2000 et 2007, le monde a progressé vers la réalisation des OMD, grâce notamment à une croissance mondiale solide, à une aide au développement accrue et améliorée ainsi qu'à des politiques efficaces dans les pays en développement. Cependant, le degré d'amélioration varie, non seulement entre les OMD, mais aussi d'une région ou d'un pays à l'autre.

Les conséquences de la crise économique et financière de 2008/2009 ont toutefois compromis ces avancées, entraînant même certains reculs ponctuels. L'ONU estime que la hausse des prix liée à la «crise des trois F» (*food, fuel et finance*, soit alimentation, carburants et finance) a fait croître le nombre de personnes vivant en extrême pauvreté de 50 millions en 2009 uniquement.

Les conditions de *tout* développement résident dans la sécurité humaine (réduction du nombre de conflits), la croissance de l'économie (durable), le fonctionnement de l'Etat (efficacité de ses services, financement durable de son appareil), l'adaptabilité de la société (aptitude au changement) et la préservation de l'environnement. Cela présuppose un développement durable, c'est-à-dire un mode de développement sobre en CO₂, respectueux de l'écosystème et de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* des Nations Unies.

Au cours des cinq prochaines années, et au-delà de 2015, la communauté internationale doit se concentrer de manière plus intensive sur la lutte contre les causes de stagnation ou de ralentissement du développement: les conflits armés et/ou l'instabilité et la fragilité de certains pays en développement provoquent de la souffrance, paralysent l'activité économique et réduisent tout progrès à néant. La faiblesse de l'économie, le manque d'innovation et d'investissements entraînent souvent le sous-emploi, des taux

¹ Millennium Development Goals – Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

de chômage de 30 % à 50 % et une baisse du pouvoir d'achat. Dans certains pays en développement, un Etat surdimensionné, trop coûteux et trop peu transparent consomme les économies locales de manière non productive. Par ailleurs, trop de pays pauvres ne mobilisent pas assez de fonds propres (impôts, bénéfices générés par les matières premières) pour le développement, avec trop peu d'investissements étatiques dans les infrastructures et les services essentiels tels que l'éducation et la santé. Le changement climatique impose une coûteuse adaptation à certains des pays les moins avancés (PMA). Dans les pays pauvres, les départs permanents de migrants diplômés et entrepreneurs peuvent certes avoir quelques effets bénéfiques pour le développement, comme les transferts d'argent (*remittances*), mais ils privent les pays d'origine de leurs talents, ce qui nuit à leur économie et à la qualité de leur administration publique.

L'orientation stratégique de la coopération au développement de la Suisse va être reconsidérée à l'occasion de la préparation des messages pour la période 2013–2016. L'accélération de la mondialisation exige de nouvelles approches, dépassant la traditionnelle réduction de la pauvreté au travers de l'aide publique au développement (APD). Il existe de nombreux îlots d'opulence dans les pays pauvres, et autant d'îlots de dénuement dans les pays prospères. Il est donc de moins en moins question de pays riches et pauvres, mais de plus en plus de la participation à des systèmes globaux interconnectés: économie, société, savoir, normes, culture. L'objectif est l'intégration de tous les Etats et tous les citoyens dans ces systèmes globaux. La coopération internationale est là pour faciliter l'intégration des plus faibles. Outre l'adaptation au changement climatique et l'exploitation de la migration au profit du développement, le programme futur de la Suisse pourrait comporter des thèmes tels que l'appui à un urbanisme à faibles émissions de CO₂, des modes de développement économes en énergie et en ressources, ou encore des conditions générales de l'industrialisation, de la finance et des assurances, du droit foncier et de la production agricole à grande échelle. La coopération internationale de la Suisse devra aussi veiller à l'avenir à coordonner soigneusement les activités de développement classiques, comprises essentiellement comme une contribution à la réduction de la pauvreté, avec les efforts déployés pour résoudre les problèmes globaux.

La Suisse souhaite maintenir, voire accroître sa participation à la coopération internationale au cours des cinq prochaines années. La réorientation actuelle de la coopération suisse vise également une utilisation ciblée des ressources, une meilleure efficacité, une mesurabilité accrue des résultats, ainsi que la réalisation des OMD. Le Conseil fédéral s'engagera en faveur d'une amélioration de la cohérence des relations extérieures de la Suisse au profit du développement. A ce sujet, la Suisse a déjà pris certaines mesures dans le cadre du Comité interdépartemental pour le développement et la coopération (CIDC), afin de renforcer son efficacité et d'accroître ainsi la cohérence des politiques de la Suisse en faveur du développement. La collaboration déjà étroite avec la société civile sera maintenue. Des consultations avec le secteur privé sont en cours afin d'aboutir à une coopération plus étroite ainsi qu'à une meilleure exploitation des connaissances et de l'expérience de l'économie privée, au profit de la coopération au développement et de la réalisation des OMD. La Suisse prendra en outre une part active aux travaux des organisations internationales pour la mise en place de règles globales favorisant tout spécialement les perspectives de développement des pays pauvres, tant au sein de l'OMC que de l'ONU, de la Banque mondiale ou des Banques régionales de développement.

La situation de l'économie mondiale s'est quelque peu stabilisée cette année. Les pays les plus pauvres d'Afrique repartent sur le chemin de la croissance. L'ONU estime que les OMD peuvent encore être réalisés d'ici à 2015, à condition que tous les acteurs étatiques et privés assument leurs responsabilités, dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés. La Suisse tient à se montrer à la hauteur de la tâche. Ce qui signifie, pour tous les responsables compétents de la DDC et du SECO, d'orienter encore mieux et avec plus d'efficacité leurs programmes et leurs projets vers la réalisation des OMD. Enfin, pour tous les acteurs concernés, ceux du Nord comme ceux du Sud, cela exige des efforts résolus pour dépasser les obstacles existants sur la voie du développement ainsi qu'un engagement ferme en faveur de la réalisation des OMD.

Les objectifs mondiaux pour le développement

Lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies qui s'est tenu à New York en septembre 2000, la communauté internationale a adopté la *Déclaration du Millénaire* afin de mettre fin à la pauvreté, à la discrimination et à la violence dans le monde, tout en formulant une vision commune permettant de réaliser cet objectif. Selon la déclaration adoptée, la mondialisation doit être transformée en une force positive pour l'humanité tout entière, concrétiser le droit au développement, lutter contre la pauvreté extrême,

imposer une approche durable de la nature, promouvoir la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme, garantir la paix et rendre ainsi le monde plus sûr. A cet égard, les Etats en développement et les pays industrialisés ont défini la résolution des problèmes de développement comme une responsabilité commune.

Huit objectifs ambitieux ont ainsi été établis afin de mettre en œuvre la *Déclaration du Millénaire*:

Les huit Objectifs du Millénaire pour le développement

OMD 1	Réduire l'extrême pauvreté et la faim <ul style="list-style-type: none">• Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la part de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour• Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif• Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim
OMD 2	Assurer l'éducation primaire pour tous <ul style="list-style-type: none">• D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires
OMD 3	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes <ul style="list-style-type: none">• Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard
OMD 4	Réduire la mortalité infantile <ul style="list-style-type: none">• Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
OMD 5	Améliorer la santé maternelle <ul style="list-style-type: none">• Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle• Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015
OMD 6	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies <ul style="list-style-type: none">• D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle• D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/SIDA• D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle
OMD 7	Assurer un environnement durable <ul style="list-style-type: none">• Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales• Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte• Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base• Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis
OMD 8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement <ul style="list-style-type: none">• Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire• S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés• Répondre aux besoins particuliers des pays enclavés et des petits États insulaires en développement

- Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme
- En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement
- En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier de l'information et de la communication, soient accordés à tous

Nations Unies, 2008

Ces *Objectifs du Millénaire pour le développement* sont liés, se renforcent mutuellement et esquissent un programme commun de réduction de la pauvreté et de développement durable. Le huitième OMD (partenariat entre pays industrialisés et en développement, système commercial et financier non discriminatoire, endettement viable à long terme, médicaments abordables, transferts de technologies) constitue la condition économique de la réalisation des objectifs 1 à 7.

La communauté internationale reconnaît également que ces huit objectifs ne sont atteignables qu'en respectant les principes de la démocratie et de l'état de

droit, en prévenant ou en résolvant durablement les conflits et en coordonnant les opérations humanitaires par des efforts de développement à long terme. C'est uniquement dans un tel environnement que la population ainsi que le secteur privé peuvent consacrer leurs ressources au développement économique et que l'Etat peut offrir des services publics de qualité. Les contextes marqués par les catastrophes, les conflits et la fragilité sont moins susceptibles d'aboutir à la réalisation des OMD. Ils requièrent une attention particulière afin de prévenir tout recul et de ne pas mettre en danger les progrès de pays voisins plus stables.

Progrès du point de vue de l'ONU

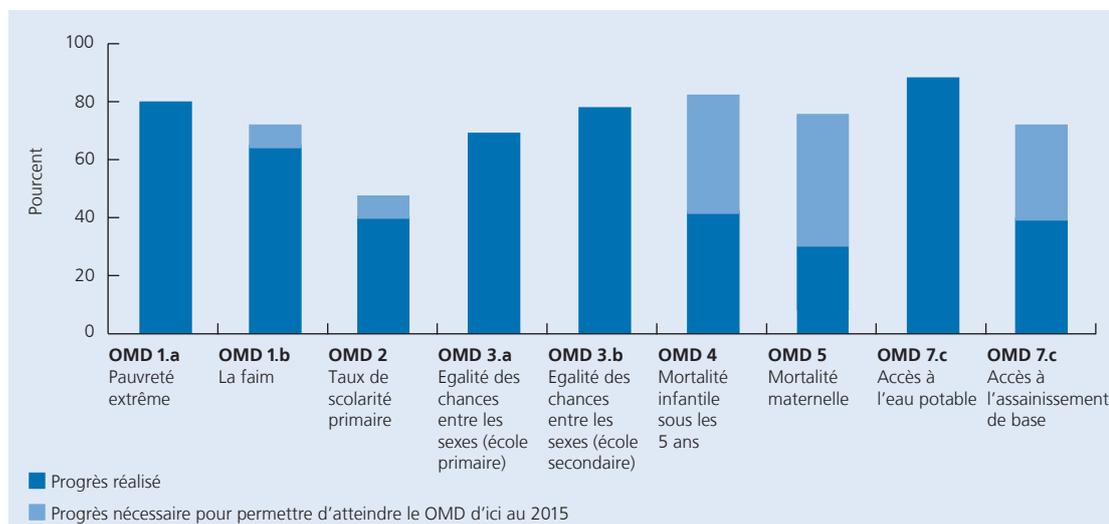
Les rapports annuels de l'ONU fournissent des informations sur la probabilité et les délais de réalisation des OMD. Selon le rapport *Objectifs du Millénaire pour le développement de 2009*², de nombreux pays ont enregistré des succès remarquables dans la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, l'amélioration

de la scolarisation et de la santé infantine, le développement de l'accès à l'eau propre et aux traitements contre le VIH ainsi que le contrôle du paludisme et de la tuberculose.

La crise économique ainsi que les effets du changement climatique menacent de plus en plus la réalisation des OMD. Cinq ans avant l'échéance de 2015, la perspective de ne pas tenir l'importante promesse faite aux populations les plus vulnérables de la pla-

² Nations Unies (2009), Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, New York. Lien: <http://www.un.org/french/millenniumgoals/pdf/MDG%20Report%202009%20FR.pdf>

Sérieuses défaillances globales qui menacent le développement humain (OMD)



Source: Calculé à partir de la banque de données des indicateurs du développement mondial
 Note: D'après les données disponibles en 2009, certains remontant à la période 2005-2009

nète apparaît réelle. Il est vraisemblable que de nombreux pays échoueront à réaliser plusieurs des OMD³.

Le tableau suivant indique, pour chaque OMD, les progrès et revers des dix dernières années:

³ Rapport de suivi mondial 2010, les ODM après la crise, Banque mondiale, 2010

Objectifs du Millénaire pour le développement: progrès et revers

OMD 1	Des progrès majeurs ont été accomplis dans l'éradication de l'extrême pauvreté et la lutte contre la faim. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les régions en développement ne formaient qu'un peu plus du quart de la population du monde en développement en 2005 (1,4 milliard de personnes), alors qu'elles en représentaient près de la moitié (1,8 milliard) en 1990. Cependant ces avancées sont vraisemblablement enrayées et le processus devra accélérer pour atteindre les objectifs de 2015: on estime qu'en 2009, 55 à 90 millions d'individus vivant dans l'extrême pauvreté se sont ajoutés au nombre prévu avant la crise. Si la proportion des personnes dénutries est passée d'environ 20 % au début des années 1990 à environ 16 % en 2006, la malnutrition est cependant à nouveau en hausse, en grande partie à cause de la hausse des prix des denrées alimentaires. Selon la FAO, plus d'un milliard d'êtres humains, soit un sur six, sont actuellement victimes de la faim.
OMD 2	Le monde se rapproche de l'éducation primaire universelle, mais à un rythme trop lent pour respecter la date butoir de 2015. Dans l'ensemble du monde en développement, le taux de scolarisation primaire a atteint 88 % en 2007, contre 83 % en 2000. La plupart des progrès enregistrés concernent les régions les plus en retrait, à savoir l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud. Toutefois, plus de 10 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire (72 millions) ne sont pas scolarisés. Ces chiffres concernent principalement des filles et des enfants issus de communautés pauvres, mais aussi des minorités ethniques, linguistiques et religieuses.
OMD 3	Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à être exclues du marché du travail. Leur part dans l'emploi rémunéré hors du secteur agricole n'a progressé que de façon marginale, et la crise mondiale crée de nouveaux obstacles sur la voie de l'égalité des sexes. Si des statistiques récentes montrent que le taux de croissance du chômage masculin ralentit, celui des femmes pourrait atteindre 6,5 % à 7,4 % en 2009, soit 10 à 22 millions de nouvelles chômeuses, et devrait continuer d'augmenter rapidement. La représentation politique des femmes s'améliore lentement, avec l'Amérique latine et les Caraïbes en tête des nations en développement.
OMD 4	De nombreux pays mettent en place des stratégies éprouvées pour lutter contre le paludisme et la rougeole, deux des maladies qui tuent le plus d'enfants. Pour cette raison entre autres, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué régulièrement dans le monde entier, de 12,6 millions en 1990 à quelque 9 millions en 2007, malgré la croissance de la population. Cependant, la cible de 2015 en matière de nutrition infantile ne sera pas atteinte au vu des maigres progrès réalisés de 1990 à 2007, qui seront sans doute affectés par la hausse des prix alimentaires et les turbulences économiques. Plus d'un quart des enfants des régions en développement souffrent d'un retard de croissance, en particulier en Asie du Sud, avec des incidences négatives sur leurs perspectives de survie, de croissance et de développement à long terme.
OMD 5	En dépit d'une augmentation des pratiques contraceptives dans toutes les régions, l'écart entre le désir des femmes de retarder ou éviter une grossesse et le recours effectif à la contraception reste moyen à élevé presque partout. Par ailleurs, les progrès réalisés en matière de santé maternelle dans le monde en développement ont été négligeables jusqu'à présent. Moins de la moitié des femmes enceintes de ces pays bénéficient des soins prénatals adéquats pour prévenir, détecter et traiter les problèmes de santé. Par conséquent, on estime que 536 000 femmes et filles meurent chaque année suite à des complications durant la grossesse ou l'accouchement. Pratiquement tous ces décès (99 %) ont lieu dans les pays en développement. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud comptent à elles deux pour 85 % de tous les décès maternels. Les grossesses précoces impliquent des risques élevés, à la fois pour la jeune mère et son enfant.
OMD 6	Dans le monde entier, les nouvelles infections au VIH et les décès dus au SIDA se sont stabilisés et déclinent désormais. Cela s'explique en partie par un meilleur accès aux antirétroviraux dans les pays les plus pauvres. En 2007, 33 millions de personnes (principalement des femmes) vivaient encore avec le VIH, dont deux tiers en Afrique subsaharienne. La même année, on estime que 15 millions d'enfants dans le monde avaient perdu un ou deux parents en raison du

SIDA. Près de 12 millions d'entre eux vivent en Afrique subsaharienne. Des progrès notables ont été obtenus dans la lutte contre le paludisme ces dernières années, en grande partie grâce à un financement accru et à une attention plus grande portée au contrôle de la maladie, avec notamment l'utilisation de moustiquaires de lit imprégnées d'insecticide. Et pourtant, le paludisme tue encore près d'un million de personnes chaque année, dont une majorité d'enfants d'Afrique subsaharienne.

OMD 7 L'environnement mondial demeure fragile, la déforestation et l'extinction des espèces se poursuivant à un rythme alarmant tandis que menace une crise de l'eau qui pourrait, de par la fonte rapide des glaciers dans de nombreux massifs montagneux du monde entier, aggraver la situation des plaines densément peuplées. La hausse continue des émissions de gaz à effet de serre nous rappelle également l'urgence du problème posé par le changement climatique. Au taux actuel, la cible de 2015 pour l'assainissement ne sera pas atteinte. Entre 1990 et 2006, 1,1 milliard de personnes du monde en développement ont obtenu l'accès à l'assainissement amélioré tandis que 1,4 milliard de personnes devaient s'en passer, avec les conséquences que cela peut avoir sur la santé et l'environnement. Le monde est sur le point de réaliser son objectif ayant trait à l'eau potable, même si certains pays sont encore confrontés à d'énormes obstacles. 884 millions de personnes, majoritairement dans les zones rurales, dépendent encore de sources d'eau non améliorées pour boire, cuisiner, se laver et effectuer d'autres activités domestiques.

OMD 8 En 2009, les décaissements nets de l'aide publique au développement des pays du CAD ont augmenté de 0,7 % pour atteindre 119,6 milliards de dollars, après le montant record de 2008. En 2005, les donateurs se sont engagés à accroître leur aide à 130 milliards de dollars d'ici à 2010, mais ces engagements risquent de ne pas être tenus du fait de la récession qui frappe la plupart des économies. Les revenus des exportations des pays en développement ont presque doublé depuis 2003, ce qui leur a apporté des ressources supplémentaires pour le service de leur dette extérieure.

En février 2010, le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon a publié le rapport «Tenir les engagements pris»⁴, dans lequel il demandait à la communauté internationale de tout entreprendre pour concrétiser les OMD d'ici à 2015.

⁴ «Tenir les engagements pris: bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015», Rapport du Secrétaire général, 12 février 2010, A/64/665

Importance des OMD pour la Suisse

L'article 54 alinéa 2 de la *Constitution fédérale* de la Confédération suisse s'énonce comme suit: «La Confédération s'attache à préserver l'indépendance et la prospérité de la Suisse; elle contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles.» Cela correspond très précisément aux *Objectifs du Millénaire pour le développement*.

La Suisse, étroitement connectée à l'économie internationale, souhaite contribuer à un développement mondial durable sur les plans économique, social et écologique. La réduction de la pauvreté figure au centre de nos tâches globales, de même que d'autres problèmes tels que l'adaptation des pays pauvres au

changement climatique. Notre politique de développement allie des motivations éthiques avec l'intérêt de la Suisse à oeuvrer en faveur d'un avenir empreint de liberté et de sécurité. La Suisse se porte bien lorsque le monde se porte bien. Notre aide humanitaire, qui permet de sauver ou d'assister des personnes en situation de détresse, repose sur des valeurs d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Les OMD constituent une unité de mesure des fruits de nos efforts.

Depuis la proclamation de la *Déclaration du Millénaire*, en 2000, l'aide publique au développement de la Suisse a été portée de 0,34 % du RNB en 2000 à 0,47 %, soit 2499 millions de francs, en 2009 (y compris les coûts des requérants d'asile et les remises de dette). Depuis lors, les programmes de la coopération

au développement ont été axés sur quelques pays et réorientés vers les OMD. La mise en œuvre des projets et programmes est désormais plus tournée vers les résultats.

L'orientation de la coopération suisse au développement vers les OMD s'exprime dans les deux messages, adoptés par le Parlement en 2008, sur la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement (DDC) ainsi que sur le financement des mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement (SECO). La coopération bilatérale et multilatérale de la Suisse au développement repose sur trois priorités stratégiques⁵: alors que la lutte contre la pauvreté et la contribution en faveur des OMD constituent un axe stratégique en soi, les deux autres axes prioritaires contribuent eux aussi, conjointement, à la réalisation des OMD.

Axes stratégiques prioritaires de la Suisse (Message⁶)

1. Atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement – atténuer la pauvreté.
2. Promouvoir la sécurité humaine et réduire les risques.
3. Instaurer une mondialisation propice au développement.

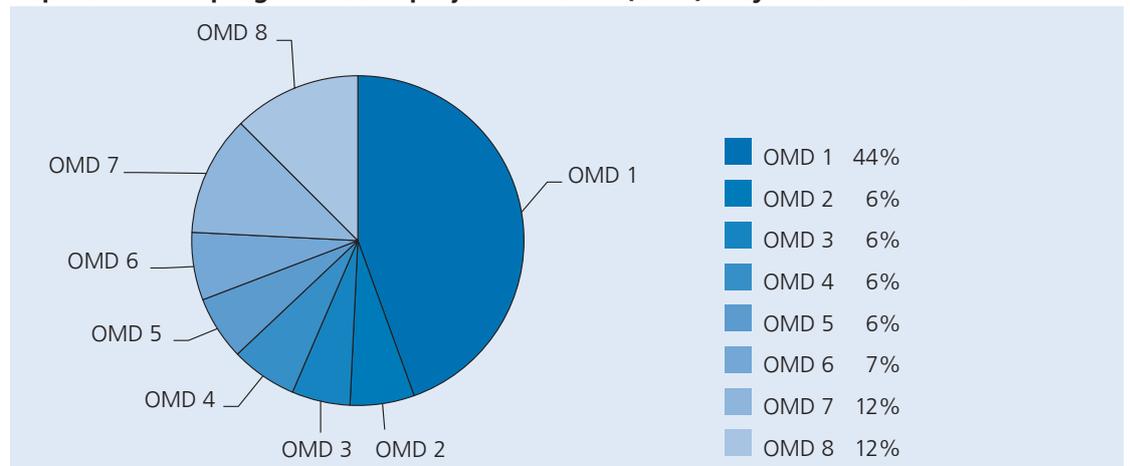
Différents services de l'administration fédérale (en particulier le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) avec la Direction du développement et de la coopération (DDC) chargée de la coopération au développement, le Centre de prestation Coopération et Développement économique du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et la Division politique IV du DFAE (Sécurité humaine), mais aussi d'autres offices fédéraux ayant des activités internationales)

contribuent à la réalisation des OMD tant par la voie bilatérale que multilatérale.

La DDC a utilisé ces cinq dernières années environ la moitié de son budget alloué aux OMD pour financer des projets et des programmes soutenant l'OMD 1, et un quart pour financer les OMD 7 et 8, qui sont par ailleurs les objectifs soutenus prioritairement par le SECO. Le quart restant a été réparti entre les cinq autres OMD. Le SECO s'est engagé en particulier dans les domaines de l'environnement, du commerce et de la finance, de même que dans celui du désenclavement.

L'influence de la Suisse sur la réalisation des OMD dépasse le seul cadre de l'aide publique au développement (APD). Selon les estimations de la Banque mondiale, les immigrés installés en Suisse ont transféré quelque 19 milliards de francs vers leurs pays d'origine en 2008, principalement vers l'Europe de l'Est et les Balkans. La Suisse possède un vaste secteur privé internationalisé, qui effectue d'importants investissements directs à l'étranger. Presque tous les grands groupes multinationaux qui ont leur siège en Suisse participent activement au *Pacte mondial de l'ONU*⁷, par lequel ils adoptent volontairement les normes internationales, les droits de l'homme, les droits sociaux, les standards environnementaux et anticorruption, y compris dans des pays en développement peu regardants sur ces questions. Sur les 808,6 milliards de francs d'investissements directs étrangers, la Banque nationale suisse estime que 15,2 % sont destinés aux pays émergents et en développement, dont environ 2 milliards aux 49 pays les moins avancés⁸. Dans les pays destinataires, ces sommes génèrent des emplois, des revenus et de la substance fiscale, contribuant ainsi à la réalisation des OMD, à condition toutefois d'une bonne gouvernance.

Répartition des programmes et projets Par OMD (en %) moyenne 2005–2009



Source: DDC, Base de données statistiques

⁵ Les OMD constituent également le cadre stratégique de référence pour la coopération avec l'Europe de l'Est.

⁶ Message concernant la Continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement, 14 mars 2008, p. 2611

⁷ <http://www.unglobalcompact.org/languages/french/index.html>

⁸ Banque nationale suisse, Bulletin mensuel de statistiques économiques, S1₂, Investissements directs suisses à l'étranger, Groupes par pays

Cohérence pour le développement

L'OMD 8 rend les pays industrialisés responsables de la cohérence politique en faveur du développement. La coopération au développement ne représente que l'une des influences extérieures sur un pays en développement, et rarement la plus importante. Toutes les relations extérieures d'un pays comme la Suisse influencent la qualité de l'environnement durable (social, économique, écologique) à l'échelle mondiale. Des relations les plus cohérentes possibles entre la Suisse et les pays en développement facilitent la réalisation des OMD. Afin d'accroître l'efficacité et ainsi la valeur de chaque franc engagé en faveur du développement, la Suisse vise donc une politique extérieure aussi cohérente que possible. Il faut éviter que ces efforts de la Suisse réduisent d'un côté la pauvreté tout en produisant de la paupérisation dans d'autres domaines en raison de politiques contradictoires. Les questions relevant du développement doivent être prises en compte dans tous les domaines: environnement, agriculture, pêche, économie et finance, commerce, propriété intellectuelle, migration, sécurité, énergie, science et technologie. Pour cela, la Suisse compte notamment sur des organismes et mécanismes établis tels que le *Comité interdépartemental pour le développement et la coopération* (CIDC) ou le *Comité interdépartemental pour le développement durable* (CIDD).

La recherche de cohérence pour le développement ne connaît pas que des solutions gagnant/gagnant. Il existe par exemple des contradictions entre les intérêts des places financières du Nord et ceux de certains pays en développement. La protection des brevets, notamment pour les produits pharmaceutiques, ne profite pas toujours à court terme aux industries émergentes des pays en développement. Et les intérêts des agriculteurs européens correspondent rarement à ceux des paysans du Sud. La cohérence parfaite en faveur du développement n'existe pas, ni en Suisse ni ailleurs; notre tâche quotidienne consiste pourtant à s'en rapprocher autant que possible. Le système politique helvétique dispose d'instruments et de mécanismes visant à améliorer la cohérence politique. Les consultations des offices et la procédure de co-rapports qui existent au sein de l'administration fédérale permettent de coordonner les politiques. Celles-ci facilitent la préparation des décisions en rendant visibles les divergences existantes et en essayant de les corriger. Elles permettent au Conseil fédéral de tenir compte, ou du moins d'avoir connaissance de tous les aspects importants pour prendre ses décisions. En outre, des groupes de travail interdépartementaux travaillent dans différents domaines avec des représentants des offices fédéraux concernés. En revanche, il n'existe aucune instance indépendante pour le règlement des conflits d'intérêts. La compétence de l'évaluation politique relève du Conseil fédéral. Comme le montre la «Stratégie pour le développement durable: lignes directrices et plan d'action 2008–2011», le Conseil fédéral attache une

grande importance, notamment pour les prochaines années, à l'amélioration de la cohérence en faveur d'un développement économiquement, socialement et écologiquement durable.

Exemple: climat et développement

Une politique climatique durable ne peut être établie qu'en tenant compte des aspirations de la politique de développement. Les conséquences du changement climatique frappent en premier lieu les pays en développement, qui ont besoin d'aide pour poursuivre leur progression tout en réduisant leurs émissions. Dans le cadre de la participation suisse à la conférence sur le climat de Copenhague, les aspirations de la politique de développement ont fortement influencé les négociations. Il était important que la contribution au financement du nouveau régime international sur le climat, après 2012, s'ajoute à l'aide publique au développement selon le principe du pollueur-payeur. La Suisse tient ainsi compte d'un principe internationalement reconnu de la politique climatique et de développement.

Exemple: commerce et développement

Selon le dernier rapport d'examen par les pairs de la coopération helvétique au développement par l'OCDE, la Suisse a réalisé des progrès dans le domaine du commerce ces dernières années. Les accords de libre-échange avec le Pérou et la Colombie ont ainsi intégré un article sur la reconnaissance et la protection de la biodiversité et des connaissances traditionnelles, en plus d'autres critères de développement durable. Par ailleurs, un programme complémentaire a été mis en place au travers de la coopération suisse au développement économique, afin de contribuer à renforcer les compétences institutionnelles et entrepreneuriales dans le commerce durable de produits et de services liés à la biodiversité.

Exemple: énergie et développement

Les aspirations de la politique environnementale et de développement ont entraîné, dans le cadre de la révision de la législation sur l'imposition des huiles minérales, une approche plus restrictive des biocarburants. La Suisse a été le premier pays au monde à introduire des critères écologiques et sociaux dans la promotion des biocarburants. Le Conseil fédéral tient à maintenir ces critères écologiques et sociaux, les obstacles administratifs à leur application en vue d'une exonération fiscale devant être abaissés. Il confirme ainsi le principe de la politique de développement qui confère d'abord aux plantes un usage alimentaire, puis fourrager, et enfin énergétique.

Exemple: eau et développement

En tant que réservoir d'eau de l'Europe, la Suisse possède une précieuse expérience dans la gestion durable de l'eau. Au sein du Comité interdépartemental chargé des questions de développement durable, les offices fédéraux concernés établissent la position

suisse dans des conférences et accords internationaux. La codirection du groupe de travail par la DDC assure la prise en compte des aspects de la politique de développement et permet l'élaboration par la Suisse de politiques nationales et internationales plus cohérentes. Cela concerne en particulier les pays en développement et en transition qui possèdent d'importantes régions montagneuses, à l'instar de l'Hindou Kouch/Himalaya, des Andes et de l'Asie centrale.

Exemple: agriculture durable, sécurité alimentaire et développement

La Suisse accorde son soutien actif aux travaux de normalisation des critères de durabilité sur la biomasse. Elle appuie ainsi l'initiative du G8 concernant le Partenariat mondial sur les bioénergies (*Global Bioenergy Partnership*, GBEP) dont le Secrétariat est coordonné par la FAO en vue de l'échange d'informations et de la communication au sujet de l'utilisation durable des bioénergies à l'échelon global. Elle soutient également la «Table ronde sur les biocarburants durables» qui est une initiative internationale lancée par l'Energy Center de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Cette initiative vise à permettre à toutes les parties intéressées de mettre au point des critères communs en vue d'une production et d'une utilisation durables des biocarburants.

Exemple: migration et développement

La mondialisation a, ces dernières années, grandement facilité la circulation des biens et services dans le monde. La mobilité des personnes n'a pas suivi, confinant la libre circulation à certaines zones géographiques strictement définies (p. ex. UE, CEDEAO, etc.). L'accès des ressortissants des pays en développement aux pays riches, notamment de la zone euro, a été fortement restreint. La gestion de ces mouvements de personnes au niveau international pour le bénéfice de toutes les parties (pays d'origine, de tran-

sit, de destination et migrants) et dans une perspective de développement reste un défi de taille. La Suisse apporte sa contribution à cette discussion en intégrant une perspective développement et la notion de partage de responsabilité et de bénéfices dans le débat interdépartemental suisse. Elle finance des projets d'aide structurelle afin d'aider les populations locales et elle renforce les capacités des autorités des pays de provenance et de transit pour la gestion des problèmes de la migration. Au niveau international, elle fait de même en appuyant la réflexion sur la cohérence institutionnelle des politiques migratoires et sur l'impact de ces dernières sur le développement.

Exemple: droits de l'homme et développement

L'interaction entre coopération au développement et respect des droits humains est très étroite, considérant que la pauvreté représente le nonaccès aux besoins fondamentaux tels que définis dans les conventions internationales et couverts par les engagements de la plupart des Etats. La pauvreté est une violation des droits humains. Les Etats donateurs, au nombre desquels la Suisse s'inscrit, s'accordent ainsi à reconnaître l'importance et l'utilité de la défense des droits humains comme l'un des axes majeurs de la coopération au développement. Ceux-ci offrent un point d'intervention pour lutter contre la pauvreté, à travers la lutte contre l'exclusion sociale, politique et économique, et la promotion de la justice sociale. La Suisse en tient compte en optant pour une approche axée sur les droits humains. La lutte contre la pauvreté passe donc nécessairement par deux voies: la reconnaissance des droits des plus pauvres et le renforcement de leur rôle de citoyens actifs, d'une part, et le soutien aux autorités de l'Etat pour faire mieux respecter et sauvegarder les droits humains, d'autre part.

Contribution de la Suisse à la réalisation des OMD

OMD 1: éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Nous vivons à une époque où 6,8 milliards d'êtres humains aspirent à une alimentation de qualité, à un habitat décent et à des moyens de transports adéquats. La réduction de la pauvreté constitue une tâche centrale et un objectif général de la coopération bilatérale et multilatérale au développement. La pauvreté a de nombreux visages. Ses principaux symptômes sont le manque d'argent pour assurer une alimentation correcte et un approvisionnement suffisant en médicaments, le sous-emploi marqué des jeunes, la mortalité infantile élevée, l'absence d'accès à la codécision, au pouvoir et à l'influence, la peur de l'avenir, l'impossibilité de choisir entre des options de vie nécessaires à la dignité humaine. L'OMD 1 comprend la dimension matérielle de la pauvreté. Selon la limite d'un dollar par jour fixée par la Banque mondiale pour définir la pauvreté au niveau international (révisée en 2008 à 1,25 dollar de 2005), 1,4 milliard de personnes vivaient encore dans l'extrême pauvreté en 2005, contre 1,8 milliard en 1990. Selon la FAO, plus d'un milliard d'êtres humains sont victimes de la faim, soit un sur six, ce qui constitue un triste record historique. La majorité de ces personnes vivent dans des zones rurales, souvent montagneuses, et pratiquent l'agriculture comme activité lucrative ou pour leur propre approvisionnement. Outre ces petites familles d'agriculteurs et de bergers, les gens sans terre des zones rurales sont également exposés aux risques de la faim et de la pauvreté, de même que les pauvres des villes ou les mères célibataires et leurs enfants.

Durant la période sous revue, la crise économique et financière mondiale a suivi et aggravé l'impact de la crise alimentaire et énergétique qui avait déjà frappé les populations connaissant des difficultés d'alimentation dans les pays en développement. Par conséquent, des segments déjà vulnérables de la population mondiale ont été entraînés dans des situations d'extrême pauvreté et de faim. Dans ce contexte, l'attention internationale s'est clairement tournée vers l'agriculture et l'amélioration de la sécurité alimentaire à tous les niveaux. La Suisse a toujours soutenu les initiatives visant à renforcer les engagements en faveur de la sécurité alimentaire ainsi que la gouvernance et la coordination internationale, notamment au travers d'un *Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition*.

Au cours des dix dernières années, une grande partie de la contribution suisse au développement des pays

du Sud a été allouée à la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre de cette action a fait appel à une combinaison optimale d'instruments, en fonction des catégories de pays (instables comme le Niger, stables comme la Tanzanie, riches en ressources comme la République démocratique du Congo, peu dotés comme le Burkina Faso, etc.). La DDC se concentre au niveau bilatéral sur douze pays (PMA) prioritaires et six programmes spéciaux dans des régions fragiles, tandis que le SECO cible sept pays en développement, plus avancés sur le plan économique mais toujours confrontés à de grands problèmes de pauvreté. A cela s'ajoute l'aide humanitaire de la Suisse, qui intervient principalement dans les zones en crise. Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) constitue la principale organisation partenaire de la Suisse pour assurer l'alimentation correcte des couches de population les plus à risque. De nombreux organismes non étatiques, suisses ou locaux, sont également associés à cette action. De par sa participation à des organisations multilatérales, la Suisse a usé de son influence au sein de la Banque mondiale, des banques régionales de développement et du PNUD afin de maintenir ou de développer l'orientation de ces organismes vers la réduction de la pauvreté.

Agriculture, développement rural et OMD 1

Ces dernières années, la Suisse n'a cessé d'accorder une part substantielle de son APD à l'agriculture. Car comme l'a établi la Banque mondiale, le soutien à ce secteur et au développement rural dans les pays en développement est au moins deux fois plus efficace pour réduire la pauvreté que la croissance dans d'autres secteurs.

Au travers de son aide bilatérale aux pays les plus pauvres, la Suisse coopère souvent étroitement avec des acteurs de la société civile et des petits agriculteurs afin de soutenir le transfert de connaissances sur l'approche durable des ressources naturelles, d'améliorer l'accès au crédit et aux semences résistantes à la sécheresse, ou encore de développer les marchés alimentaires locaux. Ainsi, des programmes axés sur le maïs et les haricots en Afrique orientale ont permis d'améliorer l'alimentation et les revenus de plus de 500 000 familles de paysans. Et en Bolivie a été créée la plus grande banque génétique mondiale pour les pommes de terre et la quinoa, avec

plus de 5000 espèces au total. En Corée du Nord, la lutte antiparasitaire intégrée a permis d'accroître de près de 40 % le rendement annuel de la production de chou, ce qui correspond à la consommation de 1,7 million de personnes. Quand cela est possible, la Suisse implique les populations indigènes dans la gestion de projets, comme c'est le cas par exemple en Bolivie et au Vietnam. Des partenariats multilatéraux importants existent avec le *Fonds international de développement agricole* (FIDA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi que le *Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale* (CGIAR) et ses centres de recherche associés, tels que l'*International Rice Research Institute* (IRRI) aux Philippines, l'*International Potato Centre* (CIP) au Pérou et l'*International Livestock Research Institute* (ILRI) au Kenya.

Aménagement de jardins pour la sécurité alimentaire au Niger

A travers l'ONG «Action pour un Développement Durable» qui s'engage en faveur de la sécurité alimentaire des populations les plus pauvres, SWISS-AID soutient 59 groupes de femmes dans le sud du Niger en leur proposant des semences et des cours de perfectionnement. Grâce à un système d'irrigation rudimentaire, les femmes peuvent cultiver des citrouilles et des oignons avant les semis de millet et après la récolte des tomates. Cela assure une alimentation équilibrée pour les temps difficiles à environ 1500 personnes. Les produits peuvent également être écoulés sur le marché local. Le revenu additionnel ainsi généré permet aux femmes de prendre en charge les frais de scolarisation des enfants. De plus, ces expériences positives renforcent leur confiance en elles-mêmes.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'administration coopère étroitement avec des établissements suisses et internationaux de recherche agricole et des acteurs du secteur privé. Il s'agit par exemple de mettre au point des normes et des méthodes globales de maintien de la fertilité des sols, des techniques de production économes en eau ou des critères de culture durable de biocarburants. En outre, un dialogue est mené avec des investisseurs suisses afin d'encourager les investissements durables dans l'agriculture des pays en développement. Le programme global Sécurité alimentaire travaille également, avec des organisations internationales telles que la Banque mondiale et la FAO, sur des normes permettant par exemple de garantir l'accès à la terre.

Boom de la pomme de terre en Mongolie

La Suisse a initié des partenariats visant à soutenir la production de pommes de terre dans différents pays tels que le Népal, la Mongolie, la Corée du Nord et le Bhoutan, où ce tubercule est le principal aliment de base. Un partenariat a été lancé en 2004 afin de revitaliser le secteur de la pomme de

terre en Mongolie, qui s'était effondré du fait de la transition du pays vers l'économie de marché. La cible a initialement été placée sur la production de semences saines et l'évaluation de variétés nouvelles, en travaillant avec tout un ensemble de protagonistes locaux et en les mettant en relation avec des savoir-faire internationaux et des pays aux écosystèmes comparables. En 2007, la Mongolie affichait 500 tonnes de semences de base pour les trois nouvelles espèces. Dans les champs des agriculteurs, ces pommes de terre offraient un rendement supérieur d'environ 90 % à celui des semences traditionnelles. La production devrait s'accroître à 25 000 tonnes d'ici à 2010, soit assez pour répondre aux besoins de 500 000 consommateurs, améliorant ainsi la sécurité alimentaire et les revenus.

Développement économique et OMD 1

Une économie orientée vers une croissance génératrice d'emplois est indispensable pour réduire durablement la pauvreté. La croissance intégrant également les personnes défavorisées ouvre à la population des possibilités d'épanouissement économique, social et culturel et aide à réduire les déséquilibres entre pays. A long terme, la croissance économique peut également diminuer la dépendance des pays partenaires à l'aide extérieure.

La Suisse participe à la coopération au développement économique dans le but de soutenir les pays partenaires dans leur intégration progressive au sein de l'économie mondiale, tout en favorisant une croissance durable. Cela doit contribuer à la réduction durable de la pauvreté, en mettant en avant l'amélioration des conditions économiques, l'encouragement de la compétitivité et la diversification du commerce, ainsi que la mobilisation des investissements locaux et étrangers.

Des emplois grâce au capital-risque pour les petites et moyennes entreprises

La coopération suisse au développement encourage également le développement du secteur privé dans de nombreux pays où elle intervient. Elle soutient par exemple le Small Enterprise Assistance Fund (SEAF), qui met du capital-risque à la disposition de petites et moyennes entreprises. En 2007, ce fonds a étudié l'impact de l'octroi de ressources sur l'évolution des investissements effectués dans 50 entreprises d'Europe de l'Est, d'Asie centrale et d'Amérique latine. L'étude a produit un certain nombre de conclusions intéressantes, en montrant par exemple que l'efficacité des investissements dépassait de loin les entreprises soutenues par la Suisse. En moyenne, chaque dollar investi génère ainsi 12 dollars supplémentaires dans l'économie locale. La création d'emploi annuelle dans les entreprises qui ont bénéficié des investissements s'élevait à 25 %, dont 72 % de nouveaux postes

occupés par des travailleurs peu qualifiés. Les salaires réels avaient affiché une progression annuelle de 26 % pendant la période d'investissement.

Selon le *Rapport de suivi mondial 2009* de la Banque mondiale, l'OMD 1 ne pourra être atteint au mieux qu'à 80 % d'ici à 2015. Certes, la population en situation d'extrême pauvreté a pu être réduite ces dernières années, passant de 1,8 milliard (1990) à 1,4 milliard de personnes (2005), principalement dans les pays émergents tels que la Chine et l'Inde. Mais dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie centrale, l'objectif de réduction de la pauvreté a été atteint, voire dépassé par les conséquences de la crise économique

et la croissance de la population concernée. Ce sont ainsi 1,4 milliard de personnes qui vivent encore dans l'extrême pauvreté, dont 51 % en Afrique subsaharienne. Pour contribuer à la réalisation de l'OMD 1 d'ici à 2015, la Suisse va continuer au cours de ces prochaines années à s'engager en faveur d'une agriculture durable et du renforcement de la gouvernance mondiale en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, notamment par le biais de la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO, ainsi que par la recherche de formes de financement innovantes impliquant en particulier le secteur privé. Ce qui aura un impact sur les revenus des pauvres et favorisera une production agricole durable.

OMD 2: assurer l'éducation primaire pour tous

Nous vivons à une époque où 6,8 milliards de personnes revendiquent le droit à une éducation adéquate. Dans les pays en développement comme ailleurs, la scolarisation de tous les enfants relève en premier lieu de l'Etat, les donateurs soutenant les différents ministères dans cette tâche. Depuis 2005, la Suisse a progressivement renforcé son soutien à l'éducation primaire et, de manière plus générale, à l'enseignement de base, formel et non formel, combiné au développement des compétences. Comme le stipule le Message concernant la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement, adopté par le Parlement pour la période 2008–2012, l'éducation de base est l'un des dix thèmes prioritaires de la DDC.

Formation pour tous au Bhoutan et au Niger

Le Bhoutan, où la Suisse est l'un des principaux donateurs bilatéraux en faveur de l'éducation depuis 1987, est en passe de réaliser l'OMD 2. En 2007, le ratio net de scolarisation était proche de 90 %; 92,4 % des élèves intégrant le premier niveau parvenaient au bout du cycle primaire, avec une parité des sexes presque atteinte (49,7 % en 2008). Le pays a également enregistré des progrès majeurs dans l'amélioration qualitative de l'éducation (faibles ratios élèves/enseignants, meilleure formation de ces derniers, environnement plus propice à l'apprentissage, programmes améliorés, nouveau système d'évaluation, etc.). Au Niger, la Suisse a contribué à augmenter la proportion de jeunes filles scolarisées, passée en trois ans de 20 % à plus de 65 %. Sur 700 jeunes bénéficiant d'une formation scolaire alternative, 40 % sont des jeunes filles, qui peuvent ainsi participer à la vie sociale et économique de leur communauté. Ces résultats ont permis de renforcer la confiance des jeunes en eux-mêmes, ce que reflète également la diminution des mariages précoces et de la criminalité adolescente.

Contributions suisses aux réformes scolaires dans les pays pauvres

L'allègement de la dette et le soutien budgétaire général par la Suisse, c'est-à-dire l'allocation conditionnelle de moyens financiers à un pays bénéficiaire pour ses dépenses étatiques, ont permis d'accroître les dépenses nationales dans l'éducation. Par ailleurs, l'extension de programmes bilatéraux, notamment au Bangladesh, au Bénin, au Burkina Faso, au Bhoutan, au Niger, en Serbie et au Tchad, facilite la réforme des systèmes éducatifs en s'attachant généralement à la formation et au développement professionnel des enseignants, du fait de leur importance stratégique pour la qualité de l'éducation. En Serbie, la Suisse soutient la conception et la mise en œuvre d'un nouveau système de formation et de développement des professeurs, qui permet la formation sur le tas de quelque 10 000 enseignants par an. Afin d'assurer leur pérennité, les réformes de l'éducation sont généralement suivies pendant au moins dix ans avant de confier l'entière responsabilité du système aux partenaires locaux.

Appui sectoriel à l'éducation au Burkina Faso

Au Burkina Faso, la Suisse s'engage en faveur de:

- l'amélioration de la pertinence et de la qualité des systèmes éducatifs, plus spécifiquement non formels;
- la consolidation des mécanismes de financement du système et la recherche de synergies entre éducation de base et formation professionnelle;
- la consolidation des rôles des divers acteurs pour pérenniser le système d'éducation non formel, avec un accent particulier mis sur les jeunes de 9 à 14 ans.

Depuis la création du *Fonds National pour l'Alphabétisation Non Formelle* (FONAENF) en 2002, celui-ci a mobilisé plus de 50 millions de francs et, au niveau des résultats, contribué pour plus de 12 % à l'ensemble des efforts d'alphabétisation sur le plan

national, qui ont permis d’alphabétiser quelque 500 000 personnes depuis 2002, dont 57 % de femmes.

Les requêtes ont vu une augmentation de 232 % exprimée au niveau des opérateurs. Le nombre d’inscrits dans les cours d’alphabétisation est passé de 42 000 à 312 000. L’intervention du FONAENF a permis la création de plus de 45 000 emplois, en quasi totalité pourvus dans des zones rurales (37 000 animateurs et formateurs, plus de 6 000 superviseurs et près de 1 700 coordinateurs). Cela dit, malgré ces succès, 35 % des enfants du Burkina Faso restent exclus des systèmes d’éducation.

Contribution suisse à l’éducation inclusive

L’éducation «inclusive» est celle dont tous les enfants, garçons et filles, peuvent bénéficier. En prêtant une attention particulière aux problèmes d’équité et d’éducation inclusive, l’aide de la Suisse s’attache également aux besoins spécifiques des enfants non scolarisés, ainsi que des adultes qui n’ont pas eu accès à l’éducation durant leur enfance. Dans des pays tels que le Burkina Faso et le Mali, où les groupes les plus pauvres et les plus défavorisés représentent la majorité de la population, la Suisse soutient la mise en place d’incitations et de mesures spécifiques (peuples nomades, travail des enfants, minorités ethnolinguistiques) ainsi que la transformation des systèmes d’éducation dans une optique inclusive et d’égalité des sexes. Afin d’améliorer la scolarisation, la Suisse encourage les partenariats entre des ONG et les gouvernements, ainsi que la décentralisation des systèmes éducatifs et de l’administration. Au Bangladesh, son soutien sur les dix dernières années a contribué à permettre à plus de 2,5 millions d’enfants, de jeunes et d’adultes de suivre un cycle scolaire de base complet et d’acquérir les compétences nécessaires pour accéder au marché du travail ou débiter des activités lucratives. La Suisse encourage également des initiatives régionales telles que le *Roma Education Fund*, en Europe de l’Est, qui a permis en 2008 d’améliorer les résultats scolaires de 30 000 élèves et étudiants roms (grâce à une meilleure aisance dans la langue d’enseignement, à l’acquisition de compétences sociales, etc.), et aidé 800 étudiants de cette communauté à obtenir un diplôme universitaire.

Formation professionnelle

De nombreux programmes de formation professionnelle et d’encouragement du secteur privé soutenus par la Suisse prêtent une attention particulière au travail productif des jeunes gens. Il s’agit ici de transmettre des compétences, en fonction du contexte, afin de permettre aux bénéficiaires de jouer un rôle socioéconomique actif et reconnu dans la société. Outre la formation, les programmes de placement des jeunes jouent un rôle important à cet égard, si bien que la Suisse renforce leur mise en œuvre en

Europe du Sud-Est, avec par exemple le *Youth Employment Project* (YEP) en Bosnie-Herzégovine, où le chômage des jeunes de 15 à 24 ans atteint environ 45 %. Ce projet, lancé fin 2008, s’adresse en particulier aux jeunes des zones rurales et des minorités ethniques.

Réduction du chômage des jeunes défavorisés en Afrique du Sud

Dans le cadre d’un partenariat innovant, la Suisse et dix entreprises helvétiques ont mis en place la SSACI (Initiative Suisse–Afrique du Sud) afin d’améliorer les perspectives d’emploi des jeunes défavorisés en Afrique du Sud. Depuis 2001, plus de 5 000 personnes, dont près de la moitié de femmes, ont réussi une formation professionnelle dans certains secteurs sélectionnés pour leur potentiel de revenus durables, tels que la comptabilité, le tourisme, la santé, l’artisanat et l’agriculture. Grâce à cela, plus de 80 % des participants perçoivent aujourd’hui un revenu de leur activité salariée ou indépendante. Au total, les jeunes soutenus par la SSACI ont fondé plus de 400 micro-entreprises, pour plus de 1 100 postes créés. Le gouvernement sud-africain se montre intéressé par l’adoption du concept de la SSACI à l’échelle nationale.

Au travers des contributions multilatérales visant à réaliser l’OMD 2, la Suisse a accru de 50 % sa contribution financière volontaire au segment éducation de l’UNESCO entre 2005 et 2010 (par rapport à 2000–2005). Elle a aussi continuellement apporté des fonds à l’éducation par l’intermédiaire de l’UNICEF, de la Banque mondiale et des Banques régionales de développement. La Suisse finance l’*Education for All Fast Track Initiative* (EFA FTI), grâce à laquelle 20 millions d’enfants d’Afrique subsaharienne sont scolarisés et 15 pays sont en passe d’atteindre l’objectif de 95 % d’enfants réussissant le cycle primaire d’ici à 2015, les filles représentant 60 % des nouvelles scolarisations dans les pays concernés.

L’obtention d’un taux de scolarisation de 100 % d’ici à 2015 (OMD 2) demeure une tâche essentielle des gouvernements partenaires. En Afrique subsaharienne, ce taux s’élevait à 74 % en 2009, contre 58 % en 1999. Ces taux d’accès masquent le manque de qualité d’une grande partie des systèmes d’éducation officiels: dans des pays comme le Burkina, 50 % des jeunes de 17 à 22 ans ont été scolarisés pendant moins de deux ans et n’ont en réalité pas acquis les compétences de base. Ainsi, pour refléter la réalité éducative, les taux d’accès devraient être complétés par les taux d’achèvement de l’école de base. La Suisse soutient des expériences alternatives d’éducation et de formation de base qui permettent d’inclure les enfants et les jeunes les plus marginalisés; elle est attentive à ce que ces expériences soient validées par les Etats et que les jeunes ainsi formés puissent en-

suite rejoindre le système officiel ou achever une formation qualifiante. Les programmes existants de l'aide suisse à l'école primaire et de base sont maintenus pour les cinq années à venir. Pour la Suisse, les

structures informelles de l'éducation de base et leur connexion avec la formation professionnelle figurent au centre des réformes, de même que la reconstruction des écoles après les catastrophes.

OMD 3: promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Plus de la moitié de la population mondiale est constituée de femmes. Durant la dernière décennie, les progrès accomplis par rapport à l'OMD 3 sont restés modestes. Les acteurs de la coopération au développement sont conscients que la discrimination des femmes représente la forme d'exclusion la plus répandue dans le monde et que les rapports de force inégaux entre hommes et femmes, notamment la participation inégale à la vie économique et aux décisions politiques, constituent une raison essentielle de la pauvreté ainsi que de l'instabilité sociale et politique. C'est pourquoi la Suisse veille, comme d'autres donateurs, à ce que toutes les interventions soient examinées sur le plan de leurs conséquences dans ce domaine (*gender mainstreaming*⁹). Elle soutient en outre des mesures spécifiques visant à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et à renforcer économiquement, politiquement et socialement ces dernières. La Suisse encourage des processus institutionnels dans lesquels les femmes et les hommes peuvent exprimer leurs besoins, participer aux décisions et développer leurs possibilités à égalité. Dans ce contexte, l'utilisation ciblée et adéquate des ressources financières est déterminante. L'instrument de la budgétisation sensible au genre (BSG) permet d'évaluer des décisions financières de coopération internationale sur le plan de l'égalité des sexes, d'examiner les différentes conséquences des interventions sur les hommes et les femmes, et de les adapter au besoin.

Filières de création de valeur pour l'autonomisation

Un programme d'amélioration des revenus au Bangladesh vise à réduire la pauvreté par l'utilisation durable des ressources locales. Selon une estimation interne, 63 % des femmes participantes ont ainsi pu améliorer leur position dans leur famille, et 30 % dans leur commune, grâce à l'intégration dans la vie économique.

Par des programmes de développement économique local, la Suisse soutient de plus en plus les filières de création de valeur élargissant l'accès des femmes aux

revenus. Cela comporte le risque d'accroître la pression sur les femmes en leur imposant, en plus des travaux non rémunérés occasionnés par le ménage et la famille, de consacrer du temps à l'acquisition de revenus dont elles ne contrôlent pas l'utilisation et qui sont souvent insuffisants pour couvrir les dépenses quotidiennes. C'est pourquoi la Suisse soutient des programmes facilitant les tâches ménagères et familiales, par exemple en améliorant l'approvisionnement en eau potable et les installations sanitaires au Nicaragua, à Haïti et au Bangladesh, en proposant un encadrement des enfants des ouvrières des briqueteries au Népal, ou en augmentant le capital formation des jeunes femmes au Pérou, au Burkina Faso ou au Niger. Dans l'ouest des Balkans, en Bolivie, au Pakistan et au Burkina Faso, la Suisse encourage les efforts visant à promouvoir le rôle politique des femmes ainsi que les processus institutionnels favorisant leur participation aux décisions locales.

Ces activités ne renforcent pas automatiquement l'égalité des sexes à elles seules, de même que la croissance économique ne mène pas automatiquement à l'autonomisation des femmes. Mais la situation de ces dernières fait figure de sismographe du développement et de la sécurité, car les femmes pauvres sont généralement les plus touchées par les catastrophes naturelles, les fluctuations de prix et les privatisations de services publics. Et les femmes accomplissent de nombreuses tâches supplémentaires non rémunérées, en particulier en période de crise.

Au travers du soutien aux organisations multilatérales, la Suisse contribue indirectement à un développement plus égalitaire entre hommes et femmes, ainsi qu'à l'autodétermination de ces dernières: citons ainsi le *Trust Fund de la CSW* (Commission de la condition de la femme, Conseil économique et social de l'ONU), avec lequel est mise en œuvre la *Plateforme d'action de Pékin* ou les OMD, le *Plan d'action* de la Banque mondiale pour l'égalité des sexes et les programmes UNIFEM et FNUAP. L'UNIFEM a par exemple permis l'adoption durable en Equateur, sur le marché du travail, dans l'éducation et dans la Constitution nationale, de presque toutes les exigences des femmes en matière de droits de la procréation, de protection contre la violence hommes-femmes et de l'égalité de traitement électoral.

⁹ Le *gender mainstreaming* est le concept technique désignant l'intégration d'une perspective égalitaire à tous les niveaux et dans tous les domaines d'un sujet ou d'une activité.

Des emplois et des revenus grâce à la construction de routes

Les quelque 1,5 millions de journées de travail des projets suisses de construction de routes au Népal ont généré des revenus dont 40 % sont allés à des femmes. L'amélioration de leur situation économique a permis d'accroître le nombre de jeunes filles scolarisées. Malgré ces succès, l'évolution de la situation doit être observée de près car les lourdes tâches accomplies par les femmes sur les routes peuvent avoir des répercussions sur leur santé et l'argent qu'elles gagnent ne suffirait pas à couvrir les coûts d'éventuels soins médicaux. C'est pourquoi des visites régulières sont effectuées dans les communes, lors desquelles les femmes sont interrogées sur leur santé. Les études de cas sur l'évolution dans certaines régions constituent un instrument important pour constater des changements dans ce sens et prendre des mesures en conséquence.

De nombreux Etats, dont la Suisse, estiment que la mise en œuvre entière et efficace de la *Déclaration* et de la *Plate-forme d'action de Pékin* de 1995 représente une condition primordiale pour la réalisation d'objectifs internationaux de développement, et notamment des OMD¹⁰. Dans notre pays, des progrès

ont été réalisés par rapport à la *Déclaration* et à la *Plate-forme d'action de Pékin*, notamment dans les domaines de la formation, de la lutte contre la violence hommes-femmes et de la participation des femmes au processus politique. Dans le cadre de sa coopération internationale, la Suisse s'est surtout engagée dans les domaines d'action Pékin concernant l'éradication de la pauvreté, l'amélioration de la santé, l'accès à l'éducation et aux ressources économiques, la promotion de la paix et la lutte contre la violence hommes-femmes.

L'OMD 3 ne sera pas atteint au niveau mondial d'ici à 2015. Dans ce domaine en particulier, la rapidité des progrès est limitée par l'aptitude au changement de toute société. Par ailleurs, les crises économiques, les guerres et les catastrophes écologiques font régulièrement reculer l'égalité des sexes. En effet, les femmes sont plus affectées que les hommes par les conséquences de ces événements. Sur le marché du travail, elles subissent des conditions défavorables. La lutte contre la violence hommes-femmes, la protection des droits des femmes, notamment en situation de crise et de catastrophe, ainsi que l'autonomisation économique, sociale et politique des femmes demeurent au centre de la coopération suisse au développement.

¹⁰ Cf. rapport du secrétaire général sur l'évaluation de la mise en œuvre de la *Déclaration* et de la *Plate-forme d'action de Pékin*, des résultats de la 23^e session spéciale et de sa contribution à l'intégration de la question des genres dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement: www.un.org/womenwatch/daw/csw

OMD 4/5: réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle

En 2009, cinq mères suisses sur 100 000 décédaient des suites d'une grossesse ou d'un accouchement, contre 700 sur 100 000 au Burkina Faso¹¹. Afin d'atteindre les OMD 4 et 5, la Suisse soutient des programmes sanitaires de premier plan visant à améliorer la santé des segments les plus pauvres et vulnérables de la population. Les principaux axes par lesquels la Suisse contribue à améliorer la santé des enfants et des mères sont le renforcement des systèmes de santé, le développement de services sanitaires en faveur des populations défavorisées, l'autonomisation des communautés et des utilisateurs des services de santé, la participation au contrôle des maladies transmissibles et la promotion des droits et de la santé en matière de procréation. Elle fait à la fois appel aux canaux bilatéral et multilatéral pour atteindre ces objectifs.

Souvent, les mères et leurs enfants décèdent à cause de systèmes de santé trop lacunaires pour offrir la qualité de soins nécessaire au bon endroit et au bon moment. C'est pourquoi la Suisse encourage une approche globale de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des réformes de la santé dans les pays partenaires. Elle contribue activement à des approches sectorielles et participe aux budgets de la santé, par exemple en Tanzanie, au Mozambique et au Kirghizstan. Elle soutient une meilleure gestion des systèmes de santé, avec des systèmes décentralisés et cohérents d'orientation vers les spécialistes, ainsi qu'un plus grand engagement de la société civile.

La Suisse oriente son soutien sanitaire vers les populations pauvres, en accordant une attention particulière aux personnes vulnérables: hommes, femmes, jeunes et enfants. Cela comprend l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services de santé maternelle et infantile à tous les niveaux, des soins prénataux de base aux urgences pédiatriques, de l'in-

¹¹ Millennium Development Goals Database, United Nations Statistics Division
<http://data.un.org/Data.aspx?d=MDG&f=seriesRowID%3A553>

formation sur l'espace des naissances aux soins néonataux, de la fourniture d'équipements à la formation des médecins, des infirmières et des sages-femmes. Ces activités incluent également la mise en place de modèles de financement de la santé durables et favorables aux populations pauvres, ainsi que l'offre de services sanitaires dans les interventions de l'aide humanitaire.

Amélioration du suivi médical et social des futures mères en Roumanie, Moldavie et Ukraine

Ces programmes suivent le cadre Safe motherhood (rendre la maternité moins dangereuse), améliorant l'accès à des diagnostics à ultrasons et à des soins prénataux de qualité tout en encourageant la prévention aux niveaux de la communauté et des soins de base. Les équipements ont été modernisés, les médecins, infirmières et sages-femmes formés, les systèmes nationaux de suivi et d'évaluation renforcés, des protocoles, directives et manuels ont été rédigés et publiés, des rôles et responsabilités ont été clarifiés entre différents niveaux de soins, et la communication entre eux a été améliorée. Différentes campagnes de promotion de la santé soutiennent et complètent ces programmes. Ainsi, l'aide suisse à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la santé procréative, en Moldavie, a permis de réduire le taux de mortalité des mères de 37 % entre 2000 et 2009 et la mortalité néonatale (0–4 semaines de vie) de plus de 27 %.

L'autonomisation des individus et des communautés, pour leur permettre des choix bien informés concernant leur santé et une utilisation rationnelle des services de santé, demeure un élément de soutien primordial. Cela suppose notamment de communiquer des informations sur la grossesse aux femmes et à leur partenaire, d'assister la création de comités multisectoriels de district pour la santé maternelle et infantile, de promouvoir le test de l'iode dans le sel et de mettre en place des programmes de formation aux aptitudes à la vie («life skills»).

De meilleures chances de survie pour les enfants du Rwanda

Au Rwanda, une aide ciblée de la Suisse dans la mise en place du système de santé de plusieurs districts a permis de réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans de 32 % entre 2007 et 2009. Les interventions incluaient notamment l'amélioration de l'accès aux services de santé préventive et curative. La Suisse a ainsi soutenu la constitution de caisses maladies, ce qui a permis d'assurer 85 % de la population et de porter à 70 % la prise en charge des prestations de santé en 2007, contre 40 % en 2000.

la santé maternelle et infantile revêtent une importance primordiale pour le développement d'une société. Les programmes suisses accordent une grande valeur aux approches axées sur le genre afin d'améliorer la situation sanitaire. A cet égard, la Suisse contribue à la mise en place de prestations intégrées dans les services sanitaires existants en matière de santé procréative, afin de traiter les thématiques du planning familial, des maladies sexuellement transmissibles (MST) et de la santé maternelle et infantile. Elle soutient également les soins complets pour les grossesses non désirées et encourage la prévention en matière de santé sexuelle et procréative des adolescents dans les écoles, ainsi que l'offre de services sanitaires en faveur des jeunes. En outre, elle participe aux efforts de lutte contre les violences faites aux femmes, notamment la violence conjugale et l'excision. La Suisse soutient ainsi des programmes d'éducation ciblés sur les risques sanitaires des mutilations génitales féminines au Burkina Faso, au Sénégal, en Tanzanie et au Mali. Malgré un repli du taux d'excision de 98 % en 2000 à 92 % en 2006, cette pratique reste largement répandue, en particulier dans les zones rurales du Mali¹².

Sauver des vies grâce au planning familial

Le *Fonds des Nations Unies pour les Populations* (FNUAP) effectue un travail d'influence ciblé aux niveaux régional et national, permettant une augmentation des financements étatiques pour les équipements de base de la santé procréative. La contribution nationale du Burkina Faso aux contraceptifs s'est ainsi accrue, de 32 % en 2007 à 89 % en 2008, et les fonds gouvernementaux du Nicaragua couvraient 1 % des contraceptifs utilisés en 2006, contre 10 % en 2007 et environ 36 % en 2008. Le «Country Commodity Manager», programme informatique développé par le FNUAP, est actuellement utilisé dans 89 pays afin de faciliter la gestion et la transmission des données de base centralisées.

Outre l'aide bilatérale à plusieurs pays du Sud, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, notamment via le soutien budgétaire et l'assistance aux projets nationaux et aux programmes sectoriels, la Suisse continue de verser des contributions à des institutions multilatérales telles que le FNUAP, l'ONUSIDA, le GFATM, l'UNICEF et l'OMS, ainsi qu'à de nombreuses ONG suisses et internationales comme la Fédération internationale pour la planification familiale.

Réduction de la mortalité infantile grâce à des campagnes de vaccination globales

En termes de coûts, il reste intéressant d'atteindre les enfants au travers de campagnes globales de vaccination et d'apports en vitamine A car des

Le droit à la santé sexuelle et procréative (notamment avec le planning familial) ainsi que l'amélioration de

¹² Cf. «Enquêtes démographiques et de santé EDSM-IV», 2006, République du Mali, p. 287

millions de vies sont ainsi épargnées, et un potentiel humain important développé. En 2008, l'UNICEF et ses partenaires ont mené des activités dans 24 pays et organisé des Journées de la santé de l'enfant dans 50 Etats. Les campagnes qu'elle soutient contre la rougeole ont permis de traiter 2,9 millions d'enfants au Niger et environ 35 millions au Pakistan. Une initiative combinée concernant la rougeole et la rubéole a permis d'immuniser tous les enfants de 9 mois à 14 ans au Liban. Avec le soutien de l'UNICEF et de l'OMS, l'Irak a presque immunisé tous ses enfants de moins de cinq ans contre la tuberculose.

Pour la Suisse, l'aide à la survie des enfants et la protection de leurs droits dans les situations de crise et de catastrophe revêtent une importance centrale pour les cinq prochaines années. Une certaine réussite a déjà été obtenue: les décès d'enfants de moins de cinq ans sont passés de 12,5 millions par an en 1990 à 8,8 millions en 2005. Cependant, de nombreux pays n'atteindront pas les OMD 4 et 5 si les tendances actuelles se poursuivent. Pour accélérer leur réalisation, une mutualisation des moyens est nécessaire. A cet égard, la santé procréative des femmes reste placée au centre de la coopération suisse au développement.

OMD 6: combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies graves

Nous vivons à une époque où les maladies et les épidémies se propagent de plus en plus facilement du fait d'une mobilité mondiale accrue. Dans la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose, la Suisse soutient différentes institutions au niveau multilatéral, notamment des acteurs centraux tels que le *Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme* (GFATM) et le *Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA* (ONUSIDA). Grâce à des programmes soutenus par le Fonds mondial, 2,5 millions de personnes ont eu accès à des médicaments rétroviraux contre le VIH/SIDA jusqu'à fin 2009, 105 millions ont bénéficié de conseils et de tests VIH et 4,5 millions d'orphelins ont reçu une assistance médicale et psychosociale. Par son soutien à ces programmes, la Suisse a contribué ces cinq dernières années à éviter près de 4 millions de décès potentiels et à faire reculer le taux de mortalité des pays les plus touchés, à savoir le Swaziland, le Botswana, le Lesotho, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Zimbabwe, ce qui a également permis de réduire la surcharge des hôpitaux et dispensaires pour les cas de VIH/SIDA. Dans la lutte contre la tuberculose, 6 millions de nouveaux cas de maladies ont pu être diagnostiqués et traités à temps. Dans le cadre des programmes de contrôle du paludisme, 104 millions de moustiquaires de lit ont été fournies et 108 millions de traitements médicamenteux administrés. Cela correspond à un doublement du nombre de moustiquaires de lit remises et des traitements des infections paludiques aiguës par rapport à 2008.

Au travers de son aide budgétaire générale et sectorielle, la Suisse soutient les programmes nationaux de lutte contre les maladies transmissibles en Tanzanie et au Mozambique. L'intégration systématique de ces programmes dans les systèmes de santé porte actuellement ses premiers fruits, notamment avec la baisse des taux de prévalence du VIH/SIDA et les résultats de plus en plus convaincants des traitements contre la tuberculose.

De meilleures conditions de vie pour les enfants infectés par le VIH/SIDA dans 13 pays d'Afrique orientale et méridionale

Depuis 2002, la Suisse soutient la REPSI (*Regional Psychosocial Support Initiative for Children Affected by AIDS, Poverty and Conflict*), une initiative régionale menée dans 13 pays d'Afrique orientale et méridionale. Ce programme vise à endiguer la propagation du VIH/SIDA, à lutter contre la stigmatisation associée au virus et à soutenir psychologiquement et socialement les enfants affectés par la maladie. A ce jour, cette initiative a déjà permis d'apporter cette assistance de qualité à au moins un million d'enfants.

Afin de lutter contre le paludisme, la Suisse est membre de la fondation *Medicines for Malaria Venture* (MMV), qui encourage la mise au point et l'enregistrement de nouveaux médicaments pour le traitement et la prévention du paludisme dans les pays particulièrement touchés par cette maladie. Cette collaboration a ainsi permis l'introduction du Coartem® Dispersible, première thérapie à dose fixe à base d'artémisinine (ACT) destinée spécialement aux enfants atteints du paludisme. En outre, la Suisse a fondé le *Swiss Malaria Group* en 2007 et, depuis cette date, elle coordonne les activités de ce consortium réunissant les principales institutions publiques et privées qui s'engagent contre le paludisme. C'est ainsi que l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide a permis de réduire d'un quart la mortalité infantile liée au paludisme en Tanzanie, soit 40 000 enfants sauvés chaque année. Mais si l'accès à ces moustiquaires imprégnées et aux médicaments a augmenté grâce à cet engagement, l'objectif global n'est toujours pas atteint.

Près d'un milliard de personnes sont atteintes de maladies qui sont sources de mutilations, voire de décès en cas de négligence. C'est notamment le cas de la filariose lymphatique (éléphantiasis), de la dracunculose (maladie du ver de Guinée), de la tuberculose et de la lèpre. Dans ce domaine, la Suisse soutient des programmes d'intervention nationaux pour renforcer les systèmes de santé, et elle contribue à des initiatives privées visant à mettre au point des médicaments efficaces, sûrs et simples d'utilisation, et à les rendre accessibles aux populations affectées. Les programmes nationaux concernant la tuberculose et la lèpre, en Tanzanie, font partie des plus grands succès mondiaux en matière de contrôle, avec respectivement 87,7% et 91,7% de réussite dans les traitements.

L'OMD 6 revêt une importance globale pour les riches comme pour les pauvres en raison du caractère transmissible des maladies comme le VIH/SIDA et la tuberculose. La croissance des infections au VIH a ralenti ces dernières années, et le nombre de cas de tuberculose diminue dans la plupart des régions du globe. Mais 850 000 personnes sont encore décédées du paludisme en 2008, principalement en Afrique, malgré de nombreuses interventions efficaces par les donateurs et les gouvernements des pays concernés. Ces cinq prochaines années, la Suisse maintiendra au moins au niveau actuel les programmes sanitaires bilatéraux et les contributions multilatérales à la santé, et elle intensifiera les partenariats avec le secteur privé ainsi que d'autres acteurs suisses de la santé.

OMD 7: assurer un environnement durable

Nous vivons à une époque où 6,8 milliards d'êtres humains revendiquent le même droit à l'énergie pour le développement, à l'émission de dioxyde de carbone pour le développement et à la consommation de matières premières pour le développement. L'OMD 7 («assurer un environnement durable») diffère des OMD 1 à 6 en cela qu'il constitue à la fois un objectif qualitatif autonome et un objectif transversal devant être pris en compte dans la réalisation des autres objectifs. Si les OMD 1 à 6 sont principalement orientés vers les pays en développement, les aspects qualitatifs de l'OMD 7 représentent également un défi à relever pour la Suisse. La préservation durable des ressources naturelles fait non seulement partie des buts constitutionnels de la Confédération suisse (art. 2 Cst.), mais elle est également l'un des cinq domaines prioritaires de la politique extérieure helvétique (art. 54 Cst.). Dans l'optique de l'OMD 7, la Confédération s'engage pour la préservation des ressources naturelles au niveau global, tant en Suisse que dans les pays émergents et en développement.

Engagement global en faveur de la sécurité écologique

Une politique environnementale proactive au niveau international constitue l'instrument central de la Suisse pour la mise en œuvre des aspects qualitatifs de l'OMD 7. C'est pourquoi la Suisse joue un rôle très actif dans les organisations, les processus et les instruments internationaux en faveur de la protection de l'environnement. Elle est par exemple l'un des membres et des principaux donateurs du *Programme des Nations Unies pour l'environnement* (PNUE). La Suisse a ratifié tous les grands traités multilatéraux sur l'environnement et elle s'engage dans les organismes compétents pour rapidement mettre en œuvre les objectifs fixés en faveur de l'environnement ainsi que pour l'approfondissement du régime international ainsi constitué.

La Suisse s'engage également, au niveau mondial, pour la réalisation des aspects transversaux de l'OMD 7. Le système environnemental actuellement en place au niveau international se caractérise par une multitude d'acteurs, d'instruments et de processus insuffisamment coordonnés. C'est pourquoi la Suisse se positionne depuis des années aux premiers rangs pour l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité des institutions et processus de la politique environnementale internationale. Une amélioration de la gouvernance environnementale internationale contribue à intégrer le maintien d'un environnement durable dans la réalisation des OMD. A cet égard, la Suisse a également lancé une initiative visant à créer des objectifs mondiaux pour l'environnement et devant encourager l'harmonisation des efforts internationaux pour la protection de l'environnement et la réalisation de l'OMD 7.

Initiative suisse en faveur de la création d'objectifs mondiaux pour l'environnement (Global Environmental Goals, GEG)

L'idée fondamentale sous-jacente à cette proposition consiste à dresser une liste des principaux objectifs de préservation de l'environnement sur la base des engagements ou accords internationaux existants. Elle doit créer ainsi un instrument simple mais efficace pour encourager l'harmonisation des efforts mondiaux de protection de l'environnement. L'engagement de la Suisse en faveur de cette idée, associé à celui d'un petit groupe d'Etats qui suivent la même perspective, a conduit au recensement global par le PNUE de tous les objectifs et engagements globaux importants dans le domaine de l'environnement. Cette compilation peut se révéler d'un grand intérêt pratique pour la mise en œuvre de l'OMD 7.

Aide aux pays en développement en matière de développement durable

Priorités de la Suisse pour renforcer la sécurité écologique dans les pays en développement	
Secteur de l'eau	Sécurité climatique
Promotion de la diversité biologique dans l'agriculture et les écosystèmes naturels, qui représentent la principale source de revenus des populations pauvres dans les pays en développement	Développement durable dans le commerce international (établissement de normes de développement durable) Amélioration de l'efficacité écologique dans l'industrie
Utilisation et/ou reconstitution durables des forêts et des sols agricoles	Promotion du développement durable par les investissements (transferts de technologies environnementales)
Gestion des déchets	Modernisation des infrastructures environnementales

Eau potable, installations sanitaires de base, irrigation et OMD 7

L'organisation de l'accès à l'eau potable constitue un domaine d'activité important de la Suisse, tant au niveau régional que global. Le Rapport 2008 sur l'efficacité de notre coopération au développement dans le secteur de l'eau fournit des chiffres marquants¹³. Dans le secteur de l'eau, les programmes suisses de développement ont permis à au moins 1850 000 personnes du Bangladesh, du Kirghizstan, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan, de Moldavie, de Hongrie, du Mozambique et du Niger d'avoir accès à de l'eau potable propre et à des installations sanitaires de base entre 2002 et 2007. Ces programmes contribuent à la réalisation du droit à l'eau potable. Durant la même période, l'accès à l'eau d'irrigation pour les agriculteurs pauvres du Kirghizstan, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan et du Niger a été facilité pour quelque 30 000 personnes par an, ce qui a entraîné une amélioration significative de la sécurité alimentaire et des revenus de ces familles. Les investissements dans le secteur de l'eau offrent un bon rapport coûts/bénéfices. Une étude de dix programmes suisses dans neuf pays a montré que chaque franc suisse investi présentait un avantage social et économique d'au moins 3 à 5 francs, par exemple grâce à une réduction des dépenses de santé ou à un accroissement de la production agricole. De nombreuses zones d'intervention possèdent d'importantes zones montagneuses, ce qui apporte à la Suisse une grande légitimité dans le transfert de son expérience.

Dans le domaine de l'Eau, la Suisse collabore étroitement avec différentes organisations nationales et internationales telles que l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (IFAPE ou Eawag) ou le *Water Supply and Sanitation Collaborative Council* de Genève, afin d'encourager l'assainissement des eaux dans différents pays. Au niveau international, la Suisse participe également au *Water Sanitation Project* (WSP) de la Banque mon-

diale, qui élabore des approches globales pour la résolution des problèmes liés à l'eau et à la situation sanitaire dans le Sud. En outre, le programme travaille intensément à la sécurité de l'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord ainsi qu'en Amérique latine, des régions connaissant des conflits liés au problème de la répartition de l'eau. La Suisse est aussi un membre actif du *Global Water Partnership* de Stockholm, qui a mis au point et diffusé une approche intégrée de la gestion de l'eau.

Macédoine: assainissement et eau potable pour la population et pour la nature

En Macédoine, l'eau est rare et souvent polluée par le traitement des eaux usées de l'industrie, des ménages et de l'agriculture. La construction d'équipements d'assainissement et le renouvellement des installations d'eau potable permettent de mieux protéger cette ressource précieuse. Depuis 2000, 38 millions de francs ont été alloués à la réhabilitation des infrastructures urbaines pour l'eau, ce qui a profité à plus de 200 000 personnes. Dans chaque projet, l'environnement organisationnel et financier des sociétés assurant l'approvisionnement en eau est analysé et au besoin amélioré afin d'assurer un assainissement et un approvisionnement en eau durables et économiques.

Asie centrale: une meilleure alimentation, moins de conflits et plus de revenus grâce à l'irrigation

La culture de légumes a permis de diversifier l'alimentation et de la rendre plus saine. Les agriculteurs signalent ainsi des hausses de revenus de 100 % au Tadjikistan, et de 10 % à 15 % en Ouzbékistan. Grâce à une répartition adéquate et transparente de l'eau, les conflits entre différents groupes de paysans et entre familles sont devenus plus rares. L'attente de l'eau, qui représentait jusqu'à 10 heures par jour, n'a plus lieu d'être du fait d'une répartition parfaitement claire.

¹³ Rapport sur l'efficacité de la coopération suisse au développement dans le secteur de l'eau, DDC, SECO, Berne, 2008.

Dans toutes les interventions, les programmes suisses accordent une attention particulière aux relations entre pauvreté et environnement. Les projets environnementaux de l'OMD 7 doivent également avoir un effet positif sur les revenus des populations défavorisées, c'est-à-dire sur la réalisation de l'OMD 1. La Suisse intervient souvent dans des zones montagneuses, où se conjuguent insécurité alimentaire et grand potentiel de biodiversité agricole.

Une valeur ajoutée économique et écologique grâce à l'exploitation commune des forêts

Le projet helvético-népalais de sylviculture communale améliore durablement les conditions de vie des exploitants forestiers et des familles défavorisées dans quatre des districts les plus pauvres du Népal. Ces dernières décennies, le projet a contribué à une réhabilitation spectaculaire, et mondialement reconnue, des ressources inhérentes aux forêts communales. Celles-ci ont vu leur surface augmenter de 20 % et la fin de leur surexploitation a permis une gestion raisonnable produisant des volumes de bois en nette hausse. Au final, les forêts communales du Népal ont généré à ce jour quelque 10 millions de francs au profit des coopératives. En plus de leur intérêt économique avéré pour les populations pauvres, les forêts communales du Népal montrent la voie du futur pour le stockage de carbone grâce aux forêts des pays en développement.

Biodiversité et OMD 7

Le maintien de la biodiversité mondiale est important. L'une des approches poursuivies se concentre sur la mise en place d'un commerce durable touchant aux produits et services liés à la biodiversité dans les pays en développement. Avec la CNUCED et d'autres donateurs, la Suisse soutient le programme de facilitation BioTrade ainsi que des programmes nationaux en Colombie, au Pérou, au Vietnam et en Afrique du Sud.

Commerce et biodiversité: protéger tout en exploitant

La Suisse soutient l'approche de la Convention sur la diversité biologique. Elle a développé avec la CNUCED le concept BioTrade, qu'elle met en œuvre depuis 2002: les exportations des produits tirés des ressources biologiques locales sont promues et, parallèlement, la gestion durable des écosystèmes est assurée. C'est ainsi qu'en Afrique méridionale, des produits comme le baobab, le marula ou le melon du Kalahari ont été promus avec le partenaire local Phytotrade et sont exportés, 85 % de femmes participant à leur récolte et à leur production. Au total, plus de 18 000 personnes profitent de la collaboration avec Phytotrade, ce qui leur a permis d'accroître leurs revenus de 42 % de 2007 à 2008.

Promouvoir le développement durable dans ses dimensions sociale, économique et écologique, grâce à l'établissement de normes, à la production éco-efficace et au recyclage

Du fait de la mondialisation, un même produit peut incorporer de la valeur ajoutée sur différents continents, de sorte qu'il a parcouru au cours de sa fabrication des territoires hétérogènes du point de vue des normes écologiques et sociales en vigueur. La Suisse s'engage en faveur de la création et du respect de normes de développement durable largement reconnues au niveau international et tenant compte de ces aspects (p. ex. commerce équitable, produits biologiques et normes pour le café, le coton, le soja ou le cacao). A cet égard, elle encourage le renforcement et l'harmonisation des différents systèmes de normalisation ainsi que leur mise en œuvre dans les pays en développement (constitution de capacités pour les producteurs en vue d'une certification).

La Suisse attache une grande importance à la promotion d'une production industrielle efficace sur le plan écologique, ainsi qu'au recyclage efficace dans les pays en développement. Avec l'ONUDI, elle a mis en place le plus grand réseau mondial de *Cleaner Production Centres* afin d'encourager la production efficace du point de vue de l'utilisation d'énergie, d'eau et de matières premières, en Colombie, au Pérou, en Afrique du Sud, en Egypte, au Maroc, en Tunisie, en Jordanie, au Vietnam, en Inde et en Chine. Ces mesures sont complétées par des projets favorisant la réutilisation moderne, écologique et sociale des rebuts électroniques qui connaissent une forte augmentation, en particulier dans les pays en développement à forte croissance.

Recyclage durable des rebuts électroniques des pays en développement

La forte pénétration des technologies de l'information et des télécommunications, mais également des appareils ménagers, entraîne une augmentation permanente des stocks de rebuts électroniques. Le recyclage de ces déchets s'opère traditionnellement dans le secteur informel des pays en développement, où il libère des substances nocives comme le plomb, le mercure ou la dioxine du fait de manipulations inappropriées, compromettant la santé des personnes impliquées en même temps que l'environnement. C'est pourquoi la Suisse soutient, dans les pays en développement dynamiques tels que la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud, le Pérou et la Colombie, l'établissement de systèmes nationaux de recyclage moderne qui responsabilisent les producteurs comme les négociants et qui comprennent la collaboration avec des entreprises locales et internationales spécialisées dans le recyclage. Des solutions technologiques et institutionnelles éprouvées sont proposées dans d'autres pays du Sud dans le cadre de l'échange international de connaissances, notamment avec la Convention de Bâle et l'initiative StEP (Solving the e-waste Problem) de l'ONU.

Des projets locaux pour un effet global sur l'OMD 7

Tout bon projet de développement durable local est aussi un succès global. En voici un exemple:

Moins de CO₂ grâce à des technologies améliorées dans les briqueteries asiatiques

L'industrie de la briqueterie dans l'Asie émergente engendre des dégâts environnementaux considérables. Les émissions de polluants des fours traditionnels compromettent la santé des ouvriers et les produits des exploitations agricoles avoisinantes. La Suisse s'engage donc au Vietnam, au Népal, en Inde, au Pakistan et en Afghanistan en faveur de l'amélioration des technologies utilisées. Grâce à l'aide suisse, les quelque 300 fours du Vietnam dégagent 150 000 tonnes annuelles de CO₂ de moins, soit l'équivalent de 75 000 vols entre l'Europe et Hanoi. Depuis sa mise en place, cette action a essaimé et permis la diffusion des technologies dans le cadre d'une collaboration directe Sud/Sud.

Un engagement global pour des effets locaux sur l'OMD 7

Dans le domaine du changement climatique, différents offices fédéraux collaborent étroitement avec des partenaires suisses et internationaux, et avec des réseaux de recherche qui oeuvrent par exemple à l'amélioration de l'efficacité de la production d'acier et de la fabrication de briques en Inde. Un autre exemple nous est fourni par une collaboration avec des architectes et ingénieurs suisses de renom en faveur d'une construction sobre en énergie et en ressources. Par ailleurs, la Suisse travaille avec l'*Organisation des Nations Unies pour le développement industriel* (ONUDI), le *Programme des Nations Unies pour le développement* (PNUD), le *Programme des Nations Unies pour l'environnement* (PNUE) et la Banque mondiale à la mise au point de nouvelles normes et technologies pour l'ingénierie économe en énergie dans les petites et moyennes entreprises, notamment en Inde. Le dialogue avec les pays émergents grands émetteurs de gaz à effet de serre, tels que la Chine ou l'Inde, est également recherché. En Chine, le représentant du *Programme global Changement climatique* travaille avec les autorités de dix municipalités à l'élaboration de lois et procédures visant à améliorer l'efficacité énergétique du développement urbain (mobilité, bâtiments, etc.).

La Suisse assiste les pays en développement dans la réalisation de l'OMD 7 au travers de son engagement politique et financier auprès de différentes organisations internationales telles que le *Fonds pour l'environnement mondial* (FEM), qui a financé plus de 2400 projets dans 165 pays depuis 1991. Entre 1987 et 2006, l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone a pu être réduite de 97 % dans le monde grâce au Fonds multilatéral pour l'application du *Protocole de Montréal* (Fonds ozone), en partenariat avec le PNUE, l'ONUDI, le PNUD et la Banque

mondiale. En outre, la Suisse soutient la recherche environnementale internationale, qui profite également aux pays en développement. En 2009, la Suisse est devenue membre d'une alliance globale pour la recherche (*Global Research Alliance on Agricultural Greenhouse Gases*) qui s'est fixé pour objectif de réduire l'émission de gaz à effet de serre d'origine agricole. Ces derniers représentent aujourd'hui environ 14 % des émissions totales.

Politique climatique de la Suisse

Les pays en développement ont besoin d'un surcroît d'énergie pour leur développement. Il est donc d'autant plus important que les pays industrialisés tels que la Suisse réduisent leur consommation d'énergie générant d'importantes quantités de CO₂, et assoient leur politique énergétique sur un approvisionnement sûr, diversifié, avantageux sur le plan économique et favorable à l'environnement. La consommation énergétique totale de la Suisse continue de progresser, en raison surtout de l'évolution économique positive et de la croissance démographique ininterrompue. Mais en comparaison internationale, la politique climatique de la Suisse est en assez bonne voie. Les émissions de gaz à effet de serre ont légèrement reculé depuis 1990, et même nettement pour les émissions par habitant. Selon les scénarios actuels, la Suisse peut respecter les engagements du *Protocole de Kyoto*, à savoir la réduction des émissions annuelles, entre 2008 et 2012, de 8 % en moyenne par rapport au niveau de 1990. Après s'être formellement jointe à l'Accord de Copenhague, la Suisse apportera sa contribution au financement prévu des mesures climatiques dans les pays en développement. Le Conseil fédéral soumettra au Parlement d'ici fin 2010 un message concernant l'augmentation de l'Aide publique au développement (APD) à 0.5 % du RNB d'ici 2015 qui permettra notamment le financement de ces mesures climatiques.

Qualité de l'eau et de l'air en Suisse

L'eau est un bien collectif global (*Global Commons*), car elle circule de manière globale. La qualité de l'eau des lacs et fleuves de notre pays s'est nettement améliorée au cours des dernières décennies. La grande majorité des ménages sont reliés au traitement des eaux usées. Mais les micropolluants issus des foyers privés, de l'agriculture, de l'industrie et de l'artisanat demeurent problématiques. La qualité générale des eaux souterraines est globalement bonne mais, dans les zones d'agriculture intensive et les agglomérations, elles restent souvent chargées en polluants tels que nitrates, pesticides et hydrocarbures.

De même, l'air est un bien collectif global. En Suisse, sa qualité s'est nettement améliorée ces dernières années, ce qui contribue à la réalisation de l'OMD 7. Cependant, les progrès ont été rares depuis l'an 2000. Les émissions de particules fines, d'ozone et de dioxyde d'azote ainsi que les apports de composés azotés restent trop élevés. Le problème réside surtout dans les émissions de particules fines (PM10), d'oxydes

d'azote (NOx), de composés organiques volatils (COV) et d'ammoniaque (NH3) résultant du transport, de l'industrie, des ménages et de l'agriculture.

Promotion de la dimension écologique dans le cadre de la stratégie de développement durable de la Suisse

L'engagement décrit ci-dessus fait partie intégrante d'une stratégie complète de promotion du développement durable. L'article 2 de la *Constitution fédérale* stipule que tous les domaines de politique doivent viser au développement durable et que les considérations y relatives doivent être intégrées dans les processus de planification et de pilotage du Conseil fédéral, ainsi que des départements et des offices. Le Conseil fédéral a donc adopté en 2008 la «Stratégie pour le développement durable: lignes directrices et plan d'action 2008–2011». Après celles de 1997 et 2002, il s'agit là de la troisième stratégie pour le développement durable. Outre les lignes directrices de la politique fédérale, elle contient un plan d'action assorti d'objectifs concrets pour la durée de la législature en cours (2008–2011). Le plan d'action comprend 30 mesures relevant de 11 domaines thématiques.

Par rapport à la stratégie de 2002, l'évaluation et l'optimisation des projets politiques en termes de développement durable (évaluation de la durabilité) ont été renforcées, de même que le contrôle. De manière générale, la stratégie vise à garantir la satisfaction des besoins de tous, notamment des populations pauvres des pays en développement, tout en rédui-

sant l'utilisation des ressources et l'impact sur l'environnement. A cette fin, les domaines d'intervention suivants ont été définis: lutte contre le réchauffement climatique global, augmentation de la productivité de l'économie, tout en diminuant l'intensité des ressources et l'énergie employées, utilisation durable des ressources naturelles ainsi que réduction qualitative et quantitative des atteintes à l'environnement, intensification des contributions à la lutte mondiale contre la pauvreté et à la promotion de la paix, avec une augmentation de leur efficacité.

L'OMD 7 occupera le monde entier bien au-delà de 2015. Dans cette optique, le Conseil fédéral a confirmé son intention, lors de la conférence de Copenhague sur le climat, de renforcer encore son action en matière de climat. Celle-ci sera axée sur les domaines suivants: mitigation du changement climatique dans les pays émergents, adaptation au changement climatique, en particulier dans l'agriculture et les zones montagneuses des pays en développement les plus pauvres, promotion des *low carbon development paths* (énergie non génératrice de CO₂ pour les pays en développement), approche intégrale de l'approvisionnement en eau potable (assainissement des eaux et gestion des ressources hydriques), ancrage des aspects du développement durable dans l'utilisation de toutes les ressources, au Sud comme au Nord. Par ailleurs, il sera primordial de s'assurer que les objectifs et engagements internationaux existants dans le domaine de l'environnement deviennent des composantes intégrantes de la stratégie future pour atteindre l'OMD 7.

OMD 8: mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Nous vivons à une époque de création de normes globales dans tous les domaines, y compris celui de la gouvernance étatique. La concrétisation durable des *Objectifs du Millénaire pour le développement* ne sera possible que si un véritable partenariat mondial peut être établi entre pays industrialisés et en développement sur la base de normes globales de gouvernance. Ce partenariat reposant sur la réciprocité, il impose également aux gouvernements des pays pauvres de s'engager. L'OMD 8 confère aux pays industrialisés la responsabilité de créer des conditions internationales propices au développement et d'aider les pays en développement à réaliser les sept autres objectifs.

Un système commercial ouvert

L'OMD 8 doit préparer les bases économiques permettant d'atteindre tous les *Objectifs du Millénaire* d'ici à 2015. La croissance de la production et du commerce stimulent le développement et favorisent ainsi la réalisation des OMD 1 à 7. La division internationale du travail et le commerce transfrontalier de

biens et de marchandises constituent un moteur de développement important. Si les conditions générales s'y prêtent dans les pays en développement, la croissance économique mondiale contribue à réduire la pauvreté. C'est pourquoi les ressources de la Suisse en faveur de la coopération dans le domaine de la promotion commerciale avec les pays en développement ont été doublées au cours des dix dernières années. Parmi les principaux pays donateurs en matière de coopération technique liée au commerce, la Suisse vise à renforcer les capacités commerciales de ses pays partenaires. A cet égard, l'accent est mis sur trois domaines: les conditions favorisant le commerce, la compétitivité internationale et l'amélioration de l'accès au marché. Par là même, la Suisse s'efforce de promouvoir le développement durable, tant sur le plan de l'économie que de la société, des droits de l'homme et de l'environnement.

La Suisse soutient ses pays partenaires de coopération dans leurs requêtes et engagements résultant des accords internationaux. C'est ainsi qu'elle les

conseille sur les aspects commerciaux du droit de la propriété intellectuelle (Accord sur les ADPIC) ou sur l'accès et la répartition équitable des bénéfices de l'exploitation des ressources génétiques dans le cadre de la *Convention internationale sur la diversité biologique*.

Négoce international du coton

Grâce à un programme cofinancé par la Suisse, un groupe de quatre pays producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest est parvenu, en 2003, à placer le thème de la distorsion de concurrence liée aux subventions des exportations de coton pratiquées par quelques pays industrialisés parmi les points prioritaires de l'ordre du jour de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'initiative a alors obtenu le soutien de tous les pays en développement, de sorte que le coton est devenu un indicateur clé de la réussite du cycle de Doha pour le développement, et même de la crédibilité de l'OMC en général.

La demande en biens produits conformément aux normes environnementales et sociales s'est fortement accrue ces dernières années. La Suisse soutient la mise en place de normes internationales de développement durable pour certaines matières premières telles que le café, le coton, le bois exotique ou le soja. Outre l'objectif de soutenir les entreprises dans une production durable sur les plans économique, social et environnemental, il s'agit de faire passer les produits répondant aux critères adéquats d'un marché de niche à une commercialisation de masse. L'exemple de l'union internationale «4C Association» constituée avec l'aide de la Suisse dans le domaine du café, avec plus de cent membres sur les cinq continents, dont d'importants producteurs, transformateurs et distributeurs tels que Café de Colombia, Nestlé, Aldi ou Coop, montre bien le potentiel de cette approche.

La Suisse soutient également ses pays partenaires de coopération avec des projets sur place, encourageant la compétitivité et l'exportation des produits, ainsi que la meilleure intégration des entreprises locales dans les chaînes de création de valeur internationales. Elle s'engage par exemple avec l'ONUDI pour mettre en place des systèmes locaux de standardisation et de contrôle de qualité dans des pays comme le Mozambique, la Tanzanie et le Ghana, car seuls les produits répondant aux exigences internationales de qualité, de sécurité et de protection des consommateurs peuvent réussir sur le marché mondial.

Augmentation de la compétitivité et des exportations des producteurs de café en Tanzanie

Depuis 2005, la Suisse intervient en Tanzanie en faveur de la production et de la commercialisation internationale des spécialités de café de la région

du Kilimandjaro. Ce programme visant à augmenter les revenus est axé sur le renforcement des réseaux des producteurs, l'amélioration de la qualité des produits, la création d'une marque propre (Kilicafé) et l'optimisation des processus de traitement, de marketing et d'exportation. Grâce à l'introduction d'un système de certification internationalement reconnu, les petits producteurs sont parvenus à proposer un café répondant aux exigences des principaux acheteurs. C'est ainsi que Starbucks a triplé son volume de commandes en 2006. Le produit des exportations s'élève à 3,30 dollars par kilo, soit nettement plus que le prix de 2,00 dollars atteint lors des ventes aux enchères locales.

Des travailleurs motivés facilitent la réalisation de l'OMD 8. En matière de renforcement du droit du travail et de la protection sur le poste de travail, la Suisse collabore avec l'Organisation internationale du travail (OIT). Ses efforts sont axés sur la coopération entre exportateurs des pays en développement et pays de débouchés internationaux, ainsi qu'entre les petites et moyennes entreprises et leurs nombreux fournisseurs. La participation de sociétés nationales et internationales telles que Migros, Levis, GAP, H&M et Wal-Mart confirme l'intérêt du monde économique pour ces initiatives, ce qui garantit en même temps leur impact à grand échelle. En outre, la coopération des acheteurs internationaux dans le cadre de cette initiative permet d'éviter des doublons dans le suivi des fournisseurs et de se concentrer plutôt sur la résolution de problèmes concrets en matière de normes sociales.

Depuis 2007, la Suisse offre à tous les produits des pays les moins avancés (PMA) un accès libre de droits de douanes et de quotas à son marché. D'autres pays en développement bénéficient également de droits de douane préférentiels de la part de la Suisse. Ces mesures doivent rendre les importations de ces pays plus attrayantes et soutenir ces économies. Ainsi, les importations en provenance des PMA ont progressé de 40 % de 2005 à 2009, malgré la crise économique¹⁴. Cela s'est également reflété dans la plus grande part de produits des pays en développement dans le total des importations (+35 %). Par ailleurs, la Suisse opère également un programme de promotion des importations (*Swiss Import Promotion Programme* ou SIPPO).

Swiss Import Promotion Programme SIPPO

Le programme de promotion des importations (*Swiss Import Promotion Programme* ou SIPPO) s'adresse principalement aux petites et moyennes entreprises exportatrices des pays en développement, auxquelles il donne accès au marché européen.

¹⁴ Le Sénégal a par exemple accru ses exportations en Suisse de 2,5 millions de francs (+45 %) entre 2005 et 2009. Les droits de douane sur les exportations sénégalaises en Suisse sont passés de 35 % à 0 %.

Il comprend des services de formation et de conseil en matière de marketing, de conception de produits et d'administration des exportations. Une évaluation externe a confirmé l'efficacité du SIPPO puisqu'une aide totale de 8,5 millions de francs (2006) a permis aux quelque 1000 entreprises et personnes bénéficiaires d'enregistrer 47,6 millions de francs d'excédents de revenus sur les exportations vers l'Europe. Après correction de la parité de pouvoir d'achat, cela représente un chiffre d'affaires de 231 millions de francs. De même, les créations d'emplois confirment ce succès, avec 3800 postes ayant vu le jour en 2006. Les évaluateurs estiment en outre que les activités du SIPPO génèrent également quelque 23000 emplois indirects supplémentaires.

Renforcement des secteurs financiers

Un système financier stable et efficace est essentiel au développement d'un pays. Déjà avant la crise de 2008/2009, la Suisse participait à différentes initiatives multilatérales visant à renforcer le système financier international. L'*Initiative pour la réforme et le renforcement du secteur financier* (FIRST) offre un bon exemple de ces approches. La crise a ensuite initié une vague de réformes. Aux niveaux global et régional, la Suisse participe à la mise en place de la nouvelle architecture financière. En tant que membre du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et des Banques régionales de développement, la Suisse soutient les activités de ces institutions afin de promouvoir la stabilité du secteur financier. Cela inclut le renforcement du rôle du FMI en matière de surveillance du secteur financier.

Une initiative souple pour la réforme et le renforcement du secteur financier

En 2002, l'initiative FIRST a été lancée par un groupe de donateurs bilatéraux et multilatéraux, dont la Suisse. FIRST (*Initiative pour la réforme et le renforcement du secteur financier*) offre des subventions et des services de conseil pour la constitution de capacités dans les domaines de la régulation du marché financier, de la surveillance et de l'analyse du risque. A ce jour, FIRST a déjà mobilisé 85 millions de dollars et mis en œuvre plus de 300 projets dans 80 pays.

Que fait la Suisse pour permettre aux pays en développement de mieux s'intégrer dans le système financier mondial et de mieux en tirer parti ? Au niveau local, elle soutient les réformes du secteur financier dans certains pays partenaires (Tanzanie, Ghana, Vietnam, Pérou, Azerbaïdjan, Tadjikistan, Kirghizstan). Les institutions telles que banques centrales, bourses et organes de surveillance du système financier représentent ses partenaires traditionnels dans ce domaine. Elles sont ainsi soutenues dans l'amélioration du cadre juridique et institutionnel, ainsi que dans la mise en place de compétences techniques.

L'économie et la finance, la politique monétaire et la restructuration des banques sont quelques-uns des thèmes relevant de l'aide bilatérale. Afin d'améliorer le cadre réglementaire et la surveillance du secteur financier, la Suisse aide les autorités des pays en développement à préparer les lois et à établir des institutions nationales de contrôle.

La Suisse continue d'intervenir au moyen d'instruments de financement de manière subsidiaire au marché, afin de jouer un rôle de levier sur les flux privés. Ces interventions prennent la forme de prises de participations principalement indirectes dans des fonds de capital-risque, de prêts et de lignes de crédit à des intermédiaires financiers locaux (banques de microfinance, institutions de leasing, banques commerciales locales). Ces mesures sont mises en œuvre par le Sifem (*Swiss Investment Fund for Emerging Markets*) depuis 2005.

Place financière suisse et OMD 8

Les flux financiers privés qui parviennent aux pays en développement grâce aux marchés financiers mondialisés peuvent contribuer à la réalisation des OMD. La Suisse affiche d'importants investissements directs à l'étranger. Sur le total de 808,6 milliards de francs d'investissements directs, la Banque nationale suisse estime que 15,2 % sont destinés aux pays émergents et en développement, dont environ 2 milliards aux 49 pays les moins avancés. Dans les pays destinataires, ces investissements génèrent des emplois, des revenus et de la substance fiscale, contribuant ainsi à une amélioration qualitative des services de l'Etat (santé, éducation), à condition toutefois qu'il existe une bonne gouvernance.

A l'inverse, les sorties de fonds en provenance des pays en développement peuvent réduire les investissements de ceux-ci et réduire leur croissance économique, ce qui freine la réduction de la pauvreté. La Suisse coopère donc étroitement avec ces pays pour prévenir les causes de ces flux. Ceux-ci tiennent principalement au manque de développement des secteurs financiers et à la faiblesse des monnaies, associés à une confiance limitée dans la stabilité politique, la sécurité juridique et la protection des biens. Comme mentionné précédemment, la Suisse participe aux niveaux bilatéral et multilatéral à l'amélioration des conditions générales favorisant le fonctionnement du secteur financier, tant à l'échelle mondiale que dans les pays en développement.

Une autre raison des sorties de capitaux réside dans l'intention de dissimuler des fonds d'origine frauduleuse ou criminelle. La lutte contre la criminalité financière est une priorité de la Suisse, qui finance depuis des années des programmes d'assistance technique visant à renforcer les capacités des autorités financières et fiscales. Notre pays possède un système solide de lutte contre les capitaux des potentats. En outre, elle a ratifié la *Convention des Nations Unies contre la corruption* (CNUCC) en 2009. A

l'échelle internationale, la Suisse coopère étroitement avec l'*Initiative pour le recouvrement des actifs volés (StAR)*, fondée conjointement par la Banque mondiale et l'*Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)* en septembre 2007, et elle soutient financièrement le *Centre international pour le recouvrement des avoirs (ICAR)* de Bâle depuis sa création. Sur la base de ces expériences, la Suisse a été l'un des principaux initiateurs de l'article 57 de la CNUCC, qui oblige les Etats à restituer les avoirs irrégulièrement acquis aux pays concernés. Par ailleurs, elle a été la première à soutenir financièrement certains «failing states» afin que ceux-ci bénéficient en Suisse de l'assistance d'avocats spécialisés pour exécuter une procédure de recouvrement de fonds. Enfin, notre pays participe activement aux travaux du GAFI pour l'amélioration de la coopération internationale dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Une explication supplémentaire aux sorties de capitaux en provenance des pays en développement tient au manque de contrôle entraîné par les insuffisances des systèmes d'administration fiscale. La Suisse estime qu'il n'est pas dans son intérêt d'attirer des capitaux non imposés en provenance de l'étranger. A cet égard, elle a conclu des conventions de double imposition actuellement en vigueur avec 75 Etats. Ces accords représentent un lien entre les régimes fiscaux des deux Etats signataires. Généralement, ceux qui sont conclus avec les pays en développement s'appuient plutôt sur le modèle de l'ONU ou celui de l'OCDE, le premier prévoyant surtout, pour ce qui relève de la répartition des droits d'imposition, des solutions profitant à l'Etat dont proviennent les capitaux. En ce qui concerne l'assistance administra-

tive en matière fiscale, l'annonce par la Suisse de l'adoption future des standards de l'OCDE porte tant sur les pays développés qu'émergents et en développement. Face à ces sorties de capitaux pour des motifs fiscaux, la Suisse salue le renforcement des normes et mesures internationales pour son apport potentiel à la réduction de la pauvreté des pays en développement.

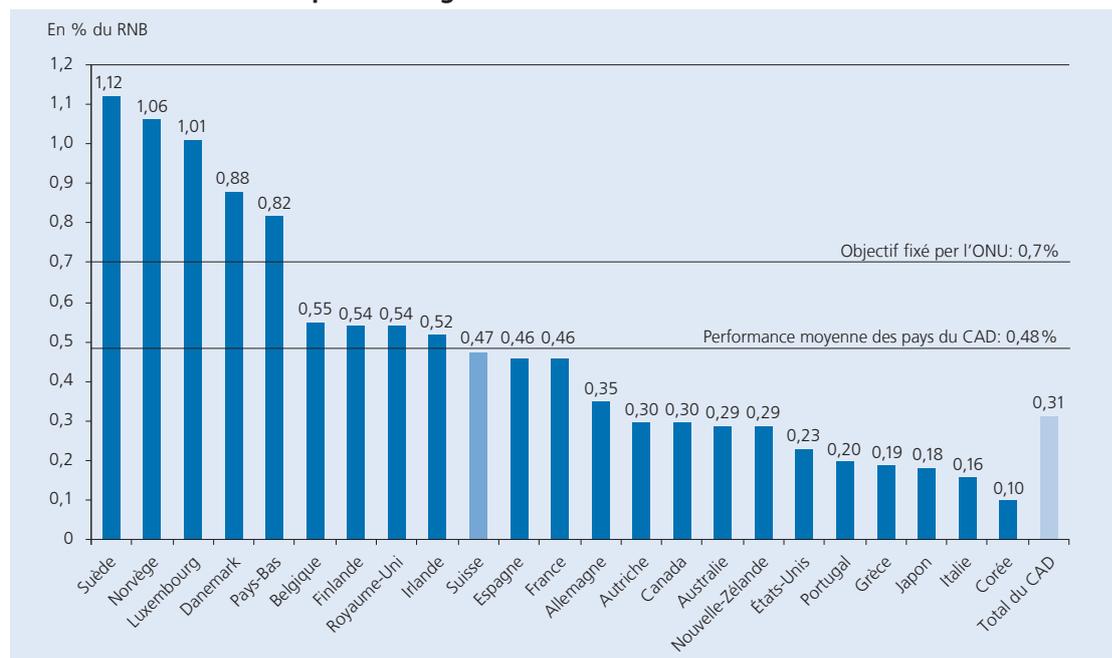
Aide publique au développement et OMD 8

Afin d'aider les pays en développement à atteindre les *Objectifs du Millénaire* 1 à 7, l'OMD 8 invite les pays industrialisés à octroyer des aides publiques au développement plus généreuses, notamment en faveur des pays les moins avancés (PMA).

Les chiffres pour 2009 montrent que l'aide publique au développement de la Suisse s'élevait alors à 2499 millions de francs (dont environ 42 millions financés par les cantons, les villes et les communes). Cela correspond à une progression de l'APD de 11,9% par rapport à l'année précédente, pour une part de 0,47% dans le revenu national brut (RNB). En 2009, la part de l'APD suisse dans le domaine des migrations représentait 15% de l'aide publique au développement, ce qui est élevé en comparaison internationale. Quant à la part du désendettement, elle s'élevait à 7% de l'APD. En juin 2010, le Conseil fédéral a décidé de soumettre au Parlement d'ici fin 2010 un message concernant l'augmentation de l'Aide publique au développement à 0.5% du RNB d'ici 2015.

Le tableau suivant présente le volume de l'APD de tous les membres du CAD (2009):

APD nette en 2009 – en pourcentage du RNB



Source: OCDE, 14 avril 2010
http://www.oecd.org/document/11/0,3343,n_21571361_44315115_44981579_1_1_1_1,00.html

L'APD nette de l'ensemble des pays du CAD a faiblement augmenté en 2009 (+0,7%), atteignant le montant de 119,6 milliards de dollars. L'APD moyenne des pays du CAD a été portée à 0,48%, soit légèrement plus qu'en 2008. Avec un taux d'APD de 0,47% du RNB, la Suisse se situe à la dixième position des 23 pays du DAC, et au 15^e rang en termes absolus.

L'aide bilatérale suisse, aide humanitaire incluse, représentait 76% de ce budget en 2009, et l'aide multilatérale 24%. Sur la part de l'aide multilatérale, près de 60% sont allés à la Banque mondiale et aux trois Banques régionales de développement, environ un tiers aux institutions de l'ONU et le reste à diverses organisations internationales, principalement des centres de recherche. Ces dernières années, environ un tiers de l'aide publique au développement de la Suisse (0,11% du RNB) a été versé aux pays les moins avancés (PMA). Cela inclut les contributions de la Suisse en faveur des organisations multilatérales, qui reviennent finalement aux PMA.

Désendettement et OMD 8

En 1991, à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, la Suisse a créé un programme bilatéral complet de désendettement, qui fut à l'époque l'un des premiers plans de ce type. A ce jour, le programme a annulé au total 2 milliards de francs que les pays pauvres fortement endettés devaient à notre pays.

Au cours des années 1990, les actions de désendettement strictement bilatérales ont peu à peu cédé le pas aux mesures coordonnées à l'échelle internationale, qui sont encore en cours. En 1996, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont lancé l'*Initiative en faveur des pays pauvres très endettés* (PPTe). Outre le soutien aux PPTe, la Suisse verse une contribution importante à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) du FMI et de la Banque mondiale, qui a été lancée en 2005 pour accélérer le désendettement et dégager ainsi des fonds supplémentaires dans l'optique de la réalisation des OMD. A ce jour, 26 des 40 pays autorisés bénéficient entièrement de la remise de dette irrévocable au travers des initiatives PPTe et IADM (9 pays en profitent partiellement), à hauteur de quelque 103 milliards de dollars. Le désendettement obtenu contribue de manière essentielle au développement économique et à la réduction de la pauvreté. Ainsi, la charge d'intérêt dus dans les pays endettés a été ramenée de plus de 3% du PIB en 2001 à environ 1% en 2008. Cette réduction s'est accompagnée d'une progression considérable des dépenses visant à atténuer la pauvreté, par exemple dans le domaine de la santé.

Le programme de désendettement de la Suisse dépasse le simple effacement de la dette. Après l'allègement de la dette d'un pays en développement, le poids de celle-ci doit être maintenu à un niveau supportable, ce qui passe notamment par le renforcement de la gestion de la dette via l'aide technique,

avec par exemple le soutien au programme du *Système de gestion et d'analyse de la dette* (SYGATE) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Actuellement, 56 pays sont des utilisateurs actifs de ce programme. Par ailleurs, la Suisse a joué un rôle déterminant, avec d'autres donateurs, dans la fondation de la *Debt Management Facility* (DMF) de la Banque mondiale. Ce programme aide les pays en développement à évaluer la qualité de la gestion de leur dette et à élaborer des stratégies globales de mobilisation de capitaux et de gestion active de leur portefeuille de dettes. Depuis son lancement en 2009, 16 pays ont déjà demandé l'assistance de la DMF.

Désendettement total (en mio. de CHF)	1991–2009
Désendettement bilatéral cumulé	1417,6
Contributions suisses à l'allègement multilatéral de la dette	562,4
Contributions suisses au rachat de dettes bancaires	95,1
Mesures complémentaires	70

La Suisse poursuit son programme de désendettement bilatéral. Bien que les calendriers et les montants exacts des différents désendettements ne soient pas encore connus, elle estime que les nouvelles dettes qui seront annulées d'ici à 2015 approcheront 300 millions de francs (valeur nominale). Le désendettement concerne la République centrafricaine, la République du Congo, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Soudan. Ces allègements bilatéraux peuvent être comptés dans la coopération publique au développement mais ils n'ont pas d'effet sur les dépenses. L'*Initiative d'allègement de la dette multilatérale* (IADM) court jusqu'en 2015, après quoi la Suisse participera avec d'autres pays au nouveau cycle d'engagement qui suivra.

Accès aux médicaments

De nombreux médicaments de première nécessité, parce qu'ils sont trop chers, ne sont pas accessibles pour les populations pauvres des pays en développement. La Suisse estime que l'accès aux médicaments de première nécessité fait partie intégrante de l'approche globale visant à renforcer le système de santé des pays en développement et à faciliter l'accès aux soins de base. Au regard de son industrie pharmaceutique importante et bien développée, la Suisse a été l'un des premiers pays à appliquer la décision de l'OMC du 30 août 2003 sur l'accès facilité aux médicaments brevetés pour les pays en développement. La nouvelle loi suisse sur les brevets de 2008 offre la possibilité d'accorder, à la demande d'un Etat membre de l'OMC et en respectant des conditions clairement définies, une licence obligatoire pour la fabrication et l'exportation de produits pharmaceutiques brevetés dans des pays n'ayant pas de capacités suffisantes de production pharmaceutique.

La Suisse s'est engagée intensivement dans le processus qui a mené en mai 2008 à l'adoption de la Stratégie globale et du plan d'action de l'OMS pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle (GSPA). Le plan d'action vise à améliorer la recherche, le développement et l'accès aux médicaments pour les maladies touchant principalement les pays en développement, tels que le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose, mais également la filariose lymphatique, la dracunculose et la lèpre. La Suisse s'engage aujourd'hui en faveur de la mise en œuvre ciblée du plan d'action aux niveaux international et national.

Incidence réduite du paludisme grâce à des partenariats public/privé innovants

En 2009, la fondation *Medicines for Malaria Venture* (MMV), financée par la Suisse et basée dans le pays, a lancé avec Novartis le Coartem® Dispersible, première thérapie à dose fixe à base d'artémisinine (ACT) pour le traitement des formes simples de paludisme touchant les enfants et les nourrissons. Grâce à des partenariats public/privé innovants, le Coartem® Dispersible est fourni au secteur public sans réaliser de bénéfice, en même temps que d'autres solutions de traitement nouvelles et améliorées. Cette molécule facile à administrer représente une avancée majeure vers le défi que représente l'offre de médicaments anti-paludisme à des groupes de population vulnérables tels que les enfants de moins de cinq ans et les personnes pauvres en milieu rural.

Technologies de l'information et de la communication

L'un des principaux obstacles à la réalisation des OMD réside dans l'absence d'accès en temps opportun à l'information et aux connaissances pour les populations pauvres et marginalisées, en particulier dans les zones rurales. L'expérience et les leçons tirées sur toute la planète démontrent le grand potentiel des technologies de l'information et des communications (TIC) avec les radios communautaires interactives, la téléphonie mobile, l'informatique ou les centres de connaissances ruraux, pour améliorer les délais d'accès à l'information et au savoir de manière à accroître l'autonomisation, les opportunités et la sécurité. La Suisse considère les TIC comme des outils efficaces pour poursuivre les objectifs de réduction de la pauvreté et améliorer l'efficacité sur les sujets comme le développement rural, la sécurité alimentaire, le changement climatique, la santé, l'éducation et la gouvernance participative. C'est pourquoi les TIC font partie intégrante de nombreux projets soutenus par la Suisse. L'*International Institute for Communication and Development* (IICD), dont la Suisse est l'un des deux principaux fondateurs, soutient par exemple l'introduction des activités de télémédecine et de santé en ligne en Tanzanie afin d'améliorer l'accès aux services sanitaires. L'approche helvétique des TIC en matière de développement dépasse les in-

frastructures ou la technologie: la Suisse prête une attention particulière à une démarche axée sur les personnes, avec des composantes comme des politiques favorables aux populations pauvres, la création de contenus, des approches participatives, des aspects culturels dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ainsi que des sujets environnementaux tels que les déchets électroniques.

Les revenus des fermiers de Tanzanie accrus grâce à un meilleur accès aux informations du marché

Les petits paysans ont besoin d'un accès rapide aux informations du marché afin d'obtenir le meilleur prix possible pour leurs produits. Dans cette optique, la Suisse soutient le projet First Mile du *Fonds international de développement agricole* (FIDA), lancé en mai 2005 en Tanzanie. Ce projet équipe des agents de liaison locaux de téléphones portables ou d'ordinateurs qui leur permettent d'offrir aux agriculteurs un accès à des bulletins d'informations disponibles au public. Les résultats ont démontré les effets positifs de cette action en termes d'accès au marché, d'amélioration de la production et des revenus des agriculteurs: ceux-ci ont en effet progressé de 1,8 million de dollars avec un investissement de 200 000 dollars, tandis que les prix des produits gagnaient jusqu'à 50 %.

Rendre autonomes les populations pauvres des zones rurales en Inde

La Suisse soutient une initiative à grande échelle de la *MS Swaminathan Research Foundation* en Inde, avec l'objectif de renforcer les connaissances et de favoriser l'intégration des populations pauvres des régions rurales dans des domaines comme la santé, les réglementations gouvernementales, l'information scolaire, la météorologie, etc. A cette fin, le programme établit des centres de connaissances ruraux offrant un accès à Internet et les services de gestionnaires de contenus dûment formés. D'ici à 2012, 240 000 centres de connaissances devraient être connectés au web et fournir un accès à l'information.

La Suisse est également active au niveau international. Depuis qu'il a accueilli la première phase du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI) qui s'est tenue à Genève en 2003, notre pays continue d'intervenir dans la mise en œuvre des conclusions du Sommet en soutenant les institutions de l'ONU qui jouent un rôle clé dans le processus de suivi. Depuis 2006, la Suisse soutient la *Commission de la science et de la technologie au service du développement* (CSTD) de l'ONU ainsi que l'Union internationale des télécommunications (UIT). Chaque année, le *Programme international pour le développement de la communication* (PIDC) aide quelque 100 projets dans les domaines du développement médiatique,

des radios communautaires utilisant les TIC ainsi que de la liberté d'expression et de parole. Par ailleurs, la Suisse est l'un des principaux donateurs du *Forum sur la gouvernance de l'Internet* de l'ONU, plateforme de discussion mondiale qui permet aux acteurs les plus variés d'aborder des sujets de politique publique liés à l'utilisation et à la gouvernance d'Internet. En 2008, la Suisse a soutenu la 3^e *Conférence mondiale du savoir* (GK3), qui a rassemblé plus de 1700 visionnaires, innovateurs et décideurs politiques en Malaisie afin de débattre du développement et de la dimension humaine des TIC.

La communauté internationale, tant au Nord qu'au Sud, est encore très éloignée de la réalisation de l'ODD 8. Pour les cinq années à venir, les domaines suivants demeurent au premier plan des efforts de la Suisse pour une participation accrue des pays en développement dans le commerce mondial: conditions favorisant le commerce, compétitivité internationale des pays en développement et amélioration de leur accès au marché, adaptation de la protection des brevets pour les pays en développement, partenariats étroits avec le secteur privé suisse en vue de réaliser les ODD.

Paix, sécurité et droits de l'homme: des conditions nécessaires à la réalisation des OMD

Promotion de la paix, prévention et gestion des crises

La sécurité humaine et l'absence de conflit armé constituent des conditions nécessaires au développement et à la réalisation des OMD. Chaque année, jusqu'à 750 000 personnes meurent du fait de la violence armée. Celle-ci ne se limite pas aux conflits armés, elle affecte toutes les sociétés et tous les pays. Par ses activités de médiation ou de gestion civile et militaire des conflits, la Suisse contribue au règlement des problèmes internationaux au travers d'une approche globale de résolution des conflits. Face aux guerres civiles de plus en plus fréquentes, la Suisse contribue à permettre le dialogue et à encourager la négociation au moyen d'une médiation adaptée, afin de réduire les tensions et de préparer le terrain pour des projets de développement et une éventuelle aide d'urgence. Parallèlement, les programmes suisses sont sciemment mis en œuvre en tenant compte de la dimension conflictuelle afin de continuer à soutenir la population, malgré une situation difficile, par des projets concernant la lutte contre la pauvreté, l'agriculture, la santé, l'éducation, les infrastructures, etc. Au cours de la phase post-confliktuelle, la Suisse fixe des priorités pour le renouvellement des infrastructures (maisons, écoles, etc.), piloté par la population locale, mais aussi pour la reconstruction de l'Etat, les élections, les réformes constitutionnelles ou de sécurité, les processus de réconciliation, le déminage, etc.

Le but de la constitution de capacités en matière de politique de sécurité, et donc de la mise en place et du renforcement des organisations et des capacités nationales, consiste à créer des structures et institutions stables et conformes à l'état de droit dans le secteur de la sécurité des pays concernés. Cela doit permettre à ces derniers de faire face de manière autonome aux défis de la politique de sécurité dans un monde globalisé et interdépendant, et par conséquent de contribuer à la sécurité tant régionale qu'internationale.

Ces activités réunissent de plus en plus souvent les acteurs concernés au sein de la Confédération, à savoir l'Aide humanitaire, la Coopération régionale de la DDC, la Direction politique, la Direction du droit international public et l'Armée suisse. Cette collaboration a pu être renforcée récemment, notamment du fait des efforts accrus qui ont été accomplis pour réduire le nombre de doublons et renforcer les synergies.

L'approche 3C (cohérence, coordination, complémentarité), outil multilatéral notamment diffusé par la Suisse pour une mise en œuvre efficace des concepts *whole of government* (national) et *whole of system* (intergouvernemental), fait office de principe directeur pour une coopération pragmatique et libre de tout préjugé, devant se distinguer par son efficacité au regard de l'objectif fixé. En mars 2009, le gouvernement suisse, les Nations Unies, la Banque mondiale, l'OCDE et l'OTAN ont organisé la Conférence 3C (*cohérence, coordination, complémentarité*) avec l'objectif final de réduire la pauvreté dans les Etats fragiles et en conflit. La Feuille de route 3C, principal fruit de cette conférence qui a réuni 300 participants de 40 pays partenaires et donateurs, d'organisations internationales et de la société civile, aidera à consolider les initiatives, à générer une dynamique pour leur mise en œuvre et à souligner l'importance des mécanismes de redevabilité et de suivi conjoint.

La Suisse et le PNUD ont organisé une conférence ministérielle en 2006, aboutissant à l'approbation de la *Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement*. Cette initiative diplomatique d'envergure a été suivie par l'adoption, en novembre 2008, de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU intitulée «Promotion du développement par le biais de la réduction et de la prévention de la violence armée» et par la publication, en août 2009, d'un rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence armée et le développement. Parallèlement, le projet de recherche *Small Arms Survey* a produit en 2008, avec le soutien de la Suisse, un rapport déterminant intitulé «Le fardeau mondial de la violence armée». Ce document estime le coût total de la violence armée dans le monde entre 95 et 165 milliards de dollars par an. Ces chiffres démontrent clairement l'impact très négatif de la violence armée sur les efforts de la communauté internationale envers les OMD. Ils permettent d'enrichir le débat sur les moyens d'améliorer les conditions de réalisation des OMD, constituant un grand pas vers l'objectif de long terme d'une réduction de la violence armée.

Signature d'un accord de paix et intégration des maoïstes dans le système politique népalais

Depuis 50 ans, la Suisse et le Népal entretiennent un partenariat axé sur la confiance. Grâce notamment aux services suisses de facilitation, des discussions entre des protagonistes népalais ont permis la signature d'un accord de paix en 2006, ainsi que l'intégration des représentants maoïstes dans le système politique. L'engagement de la Suisse au Népal se poursuit, par exemple au travers du soutien d'experts dans la rédaction de la nouvelle constitution, de discussions sur la restructuration de l'Etat népalais, du débat sur le fédéralisme et de la question de la réhabilitation et de l'intégration des combattants maoïstes dans l'armée du pays. La Suisse, ainsi que d'autres donateurs, contribue également au *Nepal Peace Trust Fund*, par exemple pour réhabiliter les personnes affectées par les conflits et gérer les cantonnements. La Suisse participe également au travail de mémoire (*dealing with the past/transitional justice*). Mais le Népal n'est pas encore sorti du conflit: actuellement, les tensions entre les principaux partis politiques menacent l'obtention d'une solution démocratique, d'une paix durable et du développement économique. Cette question d'actualité peut être perçue comme une composante du processus qui fait suite à l'accord de paix. Mais la législation népalaise reste si faible que la population a recours à la violence pour se faire entendre, ce qui représente une évolution dangereuse. L'intégration des minorités et des groupes de population défavorisés contribue à traiter les aspects sociaux du conflit.

Droits de l'homme, démocratie

Les droits humains incluant les droits économiques, sociaux et culturels pour lesquels la Suisse s'engage au niveau multilatéral et bilatéral, au même titre que pour les droits civils et politiques, sont essentiels à la réalisation des objectifs du millénaire. La mise en œuvre du droit à l'alimentation, à l'eau potable et à la santé, dont des exemples figurent aux chapitres précédents, assure un engagement axé sur les besoins des personnes les plus démunies et contribue à lutter efficacement et durablement contre la pauvreté. Les récentes crises alimentaire et financière qui ont jeté dans la précarité de nombreuses personnes ont encore renforcé le besoin d'agir pour la réalisation de ces droits.

Pour la coopération internationale de la Suisse, le cadre international des droits de l'homme représente un point de référence pour le dialogue politique et interculturel dans tout pays partenaire. Les droits de l'homme trouvent leurs racines à l'Est comme à l'Ouest. La Suisse les considère comme des droits universels, implicitement reconnus par tous les pays membres des Nations Unies. En même temps, nous

sommes bien conscients que les différents pays du monde évoluent à des rythmes différents vers le respect plein et entier des droits de l'homme.

En Afrique du Sud, au Népal, en Bolivie et en Afghanistan, la Suisse soutient des institutions nationales, tant étatiques que non gouvernementales, qui défendent les droits de l'homme. Ces organisations aident à lutter contre la discrimination et à rendre les groupes vulnérables autonomes en informant les citoyens sur leurs droits et sur les moyens de les faire appliquer, ainsi qu'en plaidant face aux gouvernements et aux parlements en faveur d'une amélioration du cadre juridique et de l'accès à la justice en cas de violation de ces droits. Des interventions communes d'institutions afghanes pour les droits de l'homme et de la communauté internationale, incluant la Suisse, ont ainsi permis en 2009 la révision des articles les plus critiqués de la loi sur les femmes chiites, qui discriminaient les femmes de la minorité hazara du pays (15 % de la population afghane) par rapport à celles d'autres groupes religieux.

Renforcer la justice en Afghanistan

L'*Afghanistan Independent Human Rights Commission* (AIHRC) s'efforce de promouvoir, de défendre et de surveiller le respect des droits de l'homme. Grâce au soutien helvétique, 17 200 personnes avaient bénéficié fin 2009 d'une information générale sur les sujets relevant des droits humains et, plus spécifiquement, des droits de la femme, de l'enfant et des personnes handicapées. Pendant la période 2006–2008, l'AIHRC a examiné en moyenne 1000 plaintes annuelles pour violation des droits de l'homme. En 2008, plus de 50 % des cas soumis ont été résolus. Par ailleurs, près de 700 femmes ont bénéficié de conseils juridiques. Les activités récentes de suivi, concernant par exemple la violence à l'encontre des femmes emprisonnées, ont montré que les conditions de vie et le traitement des détenues s'étaient améliorés dans 60 % des prisons, centres de détentions et établissements correctionnels pour enfants.

L'article 21 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* stipule que «toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis». Les élections constituent une composante essentielle de tout système démocratique. Elles représentent une occasion cruciale pour tous de choisir les dirigeants qui s'efforceront d'améliorer la situation matérielle et juridique de tous les membres de la société, et par conséquent de parvenir à la réalisation des OMD. Ces dernières années, la Suisse a collaboré avec d'autres donateurs bilatéraux et avec les Nations Unies afin d'assister les élections démocratiques dans des pays comme le

Mozambique, la Bolivie, le Salvador, le Pérou, l'Afghanistan, la Moldavie, la Macédoine, le Bangladesh et le Kirghizstan. Des mesures telles que l'établissement et la mise à jour de registres électoraux, la diffusion d'informations électorales, la promotion de l'éducation civique et la mise en place d'observateurs électoraux ont permis la participation effective de

tous, y compris de groupes marginalisés, aux élections. En revanche, elles n'ont pas toujours évité la fraude, comme par exemple en Afghanistan en 2009. Lors du scrutin présidentiel de 2005 en Bolivie, on a vu pour la première fois dans ce pays l'élection d'un chef d'Etat indigène promettant la réduction de la pauvreté et la lutte contre la corruption.

Contributions des partenaires suisses aux OMD

Société civile et OMD

Ces dix dernières années ont vu monter l'importance de la société civile, comprise ici comme la totalité des collectivités et des institutions ne pouvant être assimilées ni à la sphère étatique ni aux activités à but lucratif. Les ONG internationales ou locales contribuent particulièrement aux OMD 1 à 7 dans les pays émergents et en développement. Pour cela, elles s'appuient sur leurs principaux atouts, que sont la connaissance fondamentale des besoins des pauvres, la capacité d'innovation et un haut degré d'immunité à la corruption et à la mauvaise gestion. Elles jouent également un rôle majeur pour l'OMD 8 en amenant les gouvernements des pays industrialisés à tenir leurs engagements. Cela concerne en particulier l'étendue de la coopération au développement, les questions financières et commerciales ainsi que le désendettement. Par la collecte d'informations, la codécision et le contrôle, la société civile est de plus en plus à même d'exercer une influence positive sur la gouvernance, la transparence et l'efficacité des budgets publics dans les pays émergents et en développement. En outre, de nombreuses ONG opérant sur le plan international influent sur les comportements socialement et écologiquement corrects des sociétés multinationales. Pour cela, elles peuvent faire appel à une combinaison pragmatique d'instruments, des campagnes et confrontations, à la collaborations et aux partenariats.

Proches des nantis, les ONG sont en principe mal placées pour promouvoir la participation et l'autonomisation des populations pauvres et marginalisées. Mais leur vaste expérience pratique leur permet également d'influencer, d'organiser et de piloter le dialogue politique dans toutes les problématiques que reflètent les OMD, et dans d'autres domaines encore.

Le poids croissant de la société civile se vérifie dans toutes les régions du monde: par son approche «bottom-up», la société civile est à même d'obtenir d'importantes transformations structurelles et culturelles. Cela vaut entre autres pour l'OMD 3: le renforcement de la place des femmes, leur intégration dans les processus de travail, la reconnaissance de leur rôle dans la famille et leur autonomisation dans la société en général. Pour les pays donateurs, de tels changements seraient difficiles à obtenir si la mise en œuvre des programmes et des projets devait reposer essentiellement sur la collaboration avec les institutions étatiques.

Des centaines d'œuvres caritatives et d'ONG suisses s'engagent dans la coopération au développement. Chaque année, y compris dans les périodes de crise, elles génèrent des ressources privées considérables pour leurs programmes et leurs projets, jetant des ponts entre certains segments de la population helvétique et les personnes défavorisées des pays en développement, tout en contribuant à la sensibilisation à l'égard des aspirations de la coopération au développement et des grandes problématiques globales.

Ressources privées des ONG suisses, 1980–2008							
	1980	1990	2000	2005	2006	2007	2008
Dons privés des ONG (en mio. de CHF)	106,6	148,6	272,0	413,6	507,5	424,7	436,3
Dons privés des ONG en % du RNB	0,06 %	0,05 %	0,06 %	0,08 %	0,10 %	0,08 %	0,09 %

Source: DDC, banque de données statistiques

De même, de par leurs connaissances et leur expérience, les ONG helvétiques constituent des acteurs et partenaires importants de la coopération suisse au développement. Cela tient à leurs connaissances thématiques et méthodologiques spécialisées, à leur excellente maîtrise du contexte local, à leurs capacités opérationnelles et à leurs réseaux. En tant que partenaires de la Suisse, ces ONG bénéficient d'une part de subventions pour leurs propres programmes et, d'autre part, sont mandatées pour mettre en œuvre les programmes de la Suisse dans les pays partenaires. La complémentarité entre l'action publique et les stratégies et orientations thématiques des ONG helvétiques constitue l'un des atouts majeurs de la coopération suisse au développement.

En 2009, la DDC a transféré quelque 200 millions de francs (21 % de son budget bilatéral) aux ONG suisses, que ce soit par des contributions générales à leur programme ou des mandats spécifiques pour des projets de développement ou des actions humanitaires.

Travaillant sur place avec des partenaires proches de la base, les ONG suisses ont accès à une multitude de groupements d'intérêts sociaux et de services étatiques. Cela leur confère des possibilités d'actions variées, offrant un complément important aux activités gouvernementales de coopération au développe-

ment. Les ONG renforcent la capacité de la société civile à participer à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre de stratégies de réduction de la pauvreté. Elles jouent également un rôle déterminant pour donner une voix aux populations particulièrement défavorisées et pour leur permettre de prendre part aux processus politiques ainsi que de prospérer en tant que sujets économiques et acteurs du marché.

Le coton biologique, bon pour la santé et pour les revenus des agriculteurs

Depuis 2002, l'organisation privée *Helvetas* soutient la culture biologique et le commerce équitable du coton en Afrique de l'Ouest, avec l'aide de la Suisse. Sur la base de l'augmentation de la demande européenne en produits biologiques équitables, des filières de création de valeur ont été créées entre les champs africains et les étagères des magasins suisses et américains. Les projets relient et soutiennent les différents acteurs, des petits producteurs, transformateurs et négociants africains aux distributeurs européens et américains. A ce jour, plus de 10 000 familles de paysans d'Afrique de l'Ouest bénéficient de faibles coûts de production et de prix accrus par la certification du coton biologique. Une étude d'impact réalisée au Burkina Faso par l'Université de Berne a montré que la culture biologique avait permis aux agriculteurs d'augmenter leurs revenus de 30 %. En outre, elle a amélioré leur santé et leur alimentation, ainsi que la fertilité de leurs champs.

Tous les programmes des ONG sont nettement orientés vers la lutte contre la pauvreté et contribuent aux différents OMD en fonction des compétences clés des diverses organisations. Leur proximité avec la base permet d'améliorer directement les conditions de vie des communautés et de renforcer les structures locales. Parmi les activités des ONG suisses, on peut citer l'amélioration des services de santé ainsi que de l'accessibilité et de la qualité de l'éducation primaire et de base, l'approvisionnement en eau, la promotion de l'exploitation durable des ressources minières et forestières, la prévention de l'érosion et le maintien de la fertilité des sols, l'amélioration des méthodes de production, le renforcement de la marge de manœuvre des communautés et des individus (consolidation des organisations d'agriculteurs, désendettement, création de groupes d'épargne et de crédit), le renforcement de la position sociale et économique des femmes, la préservation des semences locales, la protection des droits fonciers et du travail, l'amélioration des conditions de travail et la lutte contre le travail des enfants.

Sénégal: pour la sécurité alimentaire et contre l'endettement

«Les gens perdent d'abord leur champ, puis leur maison, et enfin leur dignité», explique Souleyman Bassoum, coordinateur du programme *Action de*

carême au Sénégal. Depuis 2005, son objectif consiste à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire l'endettement. Pour cela, les communautés ont fondé 272 caisses de solidarité dans 306 villages et cultivé du millet, des fruits et des légumes sur 264 parcelles collectives. Elles ont ainsi pu échanger plus de 100 tonnes de millet, 15 tonnes de bissap (fleurs d'hibiscus pour le thé) et près de 400 kg de fruits et légumes. En outre, 167 groupes se sont imposés des règles afin de limiter leurs dépenses pour les mariages et les enterrements. Les effets sont nombreux: l'argent des caisses de solidarité permet par exemple d'apporter une aide ponctuelle aux villageois les plus pauvres, ces filets de sécurité pour les personnes dans le besoin favorisant la réduction des conflits et de l'endettement. Grâce aux champs et aux caisses, associés à d'autres stratégies, les familles ont également pu faire passer de six à trois mois la durée de la «soudure» (période durant laquelle les réserves sont consommées avant la nouvelle récolte).

Economie privée et OMD

La principale contribution de l'économie privée aux pays émergents et en développement est la création d'emplois. Fin 2008, les investisseurs directs helvétiques employaient 2 444 000 personnes dans des filiales à l'étranger, dont 100 000 en Afrique et 250 000 en Amérique latine. Par ailleurs, en tant que partenaires commerciaux des pays émergents et en développement, les entreprises suisses achètent une quantité remarquable de biens et de prestations de ces pays, ce qui favorise la création d'emplois et de marchés locaux. La reconnaissance de leurs responsabilités ainsi que la qualité de leur gestion (p. ex. sur le plan du respect des droits de l'homme ainsi que des normes environnementales et financières) constituent des éléments essentiels pour la réalisation des OMD.

Pour autant, la croissance économique favorisée par les investissements directs n'entraîne pas automatiquement un développement durable atténuant la pauvreté. L'État doit s'assurer que toutes les catégories de la population et toutes les régions du pays profitent autant que possible de cette croissance. Aujourd'hui, cela se révèle particulièrement important lors de l'affectation des revenus issus de l'exploitation des matières premières (industries extractives telles que charbon, pétrole, gaz, métaux précieux). Les infrastructures financées pour ce type d'activités ne doivent pas uniquement bénéficier aux seules sociétés actives dans l'extraction, mais également aux citoyens du pays en développement. Certaines sociétés internationales y contribuent de manière volontaire au travers d'associations d'entreprises, en particulier par la mise en œuvre de l'initiative globale EITI (*Extractive Industries Transparency Initiative*) et dans le cadre de résolutions prises par le *World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)* soutenu par plusieurs grandes sociétés suisses. Toutes ces actions contribuent à la réalisation des OMD.

Des investissements pour les populations pauvres

Depuis quelques années, la Suisse coopère sur des projets avec la société de conseil zurichoise responsAbility Social Investment Services, qui réalise des investissements à caractère social dans les pays en développement. Les investissements sociaux sont des placements qui, outre les caractéristiques financières habituelles, présentent une finalité supplémentaire qualifiée de rendement social: en plus d'être rentables, ces investissements favorisent le développement. Les projets de responsAbility sont principalement orientés vers la microfinance, le financement de PME, le commerce équitable et la promotion des médias indépendants

Les entreprises suisses ont créé de nouveaux modèles d'affaires, de manière autonome ou en collaboration avec la société civile suisse et la Confédération (SECO et DDC), afin d'intégrer les populations pauvres en tant que producteurs, commerçants, distributeurs et consommateurs. Depuis l'année 2000, les marchés et les modèles d'affaires qui fonctionnent aussi pour les pauvres ont pris de l'importance et sont devenus partie intégrante de certaines stratégies d'entreprise.

Principe de la création de valeur commune

Le travail de Nestlé avec les petits paysans des pays émergents et en développement comprend par exemple la formation et le perfectionnement des agriculteurs dans des fermes modèles, ou le conseil sur des questions techniques ou vétérinaires. Cela permet d'améliorer leur capacité à fournir des produits de qualité constante et en quantités stables. Cela profite à Nestlé et à la qualité du produit final, mais aussi aux agriculteurs, qui peuvent ainsi éviter des prix fluctuants ou désavantageux. Nestlé déclare être en contact direct avec quelque 540 000 agriculteurs participants.

Le gouvernement suisse a commencé il y a une dizaine d'années à lier des partenariats avec des entreprises afin d'utiliser les ressources et les compétences du secteur privé pour la réalisation des objectifs de développement tels que les OMD. Pour cela, les intervenants ont recherché des activités les plus proches possibles du cœur de métier des entreprises et créé des situations gagnant/gagnant réunissant les intérêts des sociétés et ceux du développement.

Assurances pour les populations pauvres

A partir de 2007, un partenariat de la DDC avec Zurich Financial Services et l'OIT a permis la création de modèles de micro-assurance faisant intervenir les personnes défavorisées en tant que clients et agents d'assurance. L'intégration des pauvres dans un marché d'assurance réunit les intérêts commerciaux de Zurich Financial Services et les aspirations du développement. En tant que partenaire

public de ce partenariat de développement public/privé, la Suisse a garanti contractuellement la publication des résultats du projet pilote pour que celui-ci ne profite pas qu'à une seule entreprise mais aboutisse à la naissance d'un secteur de la micro-assurance.

La plupart des groupes internationaux ayant leur siège en Suisse prennent leurs responsabilités d'entreprise au sérieux, comme le montre leur appartenance à des organisations de responsabilité sociale d'entreprise et leur participation active au Pacte mondial de l'ONU. Ces dernières années, comme les groupes d'autres pays, ils ont financé un nombre croissant de projets de développement soutenant les OMD. Les motivations de ces contributions volontaires sont variées. Elles peuvent relever d'un engagement désintéressé pour les populations défavorisées du pays d'accueil, de l'entretien de l'image et des réseaux relationnels ou encore d'un investissement stratégique à long terme, dans l'intérêt légitime des entreprises. Ainsi, un investissement dans la formation de travailleurs qualifiés dans un pays en développement peut répondre aux intérêts propres de l'entreprise en question.

Réduire la consommation d'eau

Depuis 2009, un partenariat en Colombie entre la Suisse et cinq entreprises helvétiques vise à réduire la consommation d'eau des entreprises participantes dans leurs processus de production et ceux de leurs sous-traitants. La Suisse apporte aux partenaires impliqués des connaissances techniques ainsi qu'une coordination des efforts. Elle espère pouvoir ainsi reproduire les solutions innovantes retenues et les adapter dans d'autres pays où interviennent des sociétés helvétiques.

Certaines fondations d'entreprises suisses soutiennent la gestion orientée vers les aspirations sociales et environnementales. Ainsi, les fondations de Novartis et de Syngenta s'intéressent au développement des segments de population trop pauvres pour avoir accès aux produits et aux services du secteur d'activité de leur maison mère. Cela sert aussi bien les intérêts des personnes défavorisées que les objectifs à long terme des groupes concernés.

Le projet Villages du Millénaire (MVP)

En collaboration avec les autorités et les partenaires locaux, le secteur pharmaceutique suisse soutient l'offre durable de soins pour les personnes les plus touchées par la maladie en opérant des transferts de connaissances, en mettant en place les savoir-faire techniques nécessaires et en adaptant la politique tarifaire et de brevets pour faciliter l'accès aux médicaments. Le Projet Villages du Millénaire (MVP) a ainsi été conjointement créé par la Fondation Novartis pour le développement durable,

l'Earth Institute de l'Université de Columbia, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Millenium Promise afin d'aider les communes pauvres des régions rurales d'Afrique à atteindre les Objectifs du Millénaire. MVP intervient dans quatorze régions, réparties sur dix pays d'Afrique et situées dans des zones agricoles et écologiques importantes qui rassemblent les systèmes de production de 90 % de la population agricole, sur 93 % de la surface agricole utile de l'Afrique subsaharienne. Le projet concerne près de 400 000 personnes dans 80 villages.

Science et recherche

L'innovation et la recherche constituent des facteurs déterminants pour un développement économique, social et écologique durable ainsi que pour la résolution des problèmes de la planète. Cela vaut pour tous les pays, riches ou pauvres.

Dans le cadre de sa coopération au développement, au Sud et à l'Est, la Suisse soutient des projets de recherche des universités et hautes écoles suisses (en particulier EPFZ, EPFL, IHEID, universités de Berne, de Bâle, de Fribourg, hautes écoles spécialisées) dont les résultats favorisent la réalisation des OMD. La Suisse a une longue tradition de coopération scientifique internationale. Depuis plus de trente ans, elle encourage la recherche avec ou au sein des pays émergents ou en développement dans le cadre de sa coopération au développement. Conformément à son mandat légal, l'aide à la recherche de la DDC est motivée par la politique de développement: elle subventionne des organisations et réseaux internationaux (notamment le CGIAR¹⁵), des établissements locaux de recherche (p. ex. *Ifakara Health Institute* en Tanzanie) et des programmes de recherche afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, à promouvoir la sécurité humaine ou à trouver des solutions aux problèmes les plus urgents de la planète.

¹⁵ Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

¹⁶ Cf. http://www.kfpe.ch/key_activities/publications/success_stories/

Elle vise principalement la production de nouvelles découvertes et de solutions innovantes dans des domaines comme l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire, les conflits et la transformation, la santé, l'eau, la gestion des ressources, le changement climatique, la gouvernance et le genre.

L'activité de recherche financée par l'APD doit être organisée de manière à contribuer au renforcement des compétences et des réseaux de la recherche dans les domaines concernant le développement, avec des répercussions positives sur l'environnement institutionnel de la recherche en Suisse et au sein des pays partenaires dans le Sud. Des programmes de recherche sous forme de partenariats (p. ex. NCCR Nord/Sud) permettent aux chercheurs ou aux centres de compétences helvétiques (EPF, universités et hautes écoles spécialisées) de travailler ensemble, avec des institutions de recherche en Afrique, en Asie et en Amérique latine, sur des thèmes présentant un intérêt international sur le plan de l'actualité ou du contenu. Les coopérations pour la recherche avec des pays en transition ou en développement aident ainsi à répondre à la demande croissante en solutions pour les problèmes politiques mondiaux, dont fait partie la réalisation des OMD.

Ensemble vers le succès – les effets des partenariats de recherche avec les pays en développement¹⁶

Des solutions propres pour une activité polluante

La croissance urbaine et l'agriculture intensive polluent les eaux de surface en Asie du Sud-Est. A ce problème, les chercheurs suisses ainsi que leurs partenaires thaïlandais et vietnamiens ont trouvé des remèdes simples: des stations d'épuration par les plantes et des fosses septiques d'un nouveau genre.

La publication de la Commission pour le partenariat scientifique avec les pays en développement (KFPE) présente d'autres projets fructueux qui ont été réalisés dans le cadre de programmes de recherche Nord/Sud. Au travers d'exemples concrets, elle souligne les défis variés à relever et les résultats que la recherche transrégionale peut produire.

Difficultés sur la voie des OMD

La réalisation des OMD se heurte à certains obstacles, souvent de nature mondiale, parfois spécifiques aux pays en développement. Une troisième catégorie de difficultés concerne principalement les Etats donateurs, dont la Suisse.

Crise financière et économique

La crise financière et économique mondiale a lourdement affecté la quasi-totalité des pays en développement. Ses conséquences négatives ont relativisé les résultats obtenus ces dernières années dans la lutte contre la pauvreté, ralentissant la réalisation des *Objectifs du Millénaire pour le développement*. Les prix des matières premières, qui représentent plus de 50 % des revenus d'exportation dans près de 90 pays en développement, ont chuté et entraîné avec eux la réduction des recettes publiques, que le boom des ressources naturelles avait récemment dopées dans certains pays africains. Cette chute des prix a également affecté les marchés agricoles. Selon les indications de la FAO, les prix du marché alimentaire mondial se situaient en 2009 environ 33 % au-dessous de leur record de juin 2008. Suite à la récession économique, la demande en matières premières et en produits manufacturés a chuté, affectant en particulier les pays qui avaient fait des exportations le moteur de leur expansion économique. Par exemple, au Chili, aux Philippines et à Singapour, les exportations ont perdu plus de 40 % en 2009 par rapport à l'année précédente. Aujourd'hui cependant, les perspectives de développement économique des pays pauvres paraissent à nouveau positives.

Responsabilités floues et manque d'engagement des gouvernements

La réalisation de la plupart des OMD dépend du choix de politiques adéquates et de leur mise en œuvre dans les pays en développement. L'expérience montre clairement que la coopération pour le développement est surtout efficace lorsque les institutions du pays partenaire, gouvernement, parlement, justice, secteur privé et société civile, assument toutes leurs responsabilités et orientent leur actions vers des résultats. Certains progrès pourraient être obtenus sans APD supplémentaire, par exemple dans la scolarisation des enfants et notamment des jeunes filles (OMD 2). Dans d'autres domaines, l'APD est incontournable. Les institutions multilatérales doivent également exercer leur influence sur les gouvernements. Dans de nombreux domaines, elles travaillent en étroite collaboration et de manière complémentaire. Le FMI est mandaté pour améliorer le cadre macroéconomique des pays pauvres, par exemple au moyen

de réformes fiscales et administratives assurant que tous les impôts et revenus de concessions arrivent dans les caisses de l'Etat de manière transparente et contribuent à la réalisation de tous les OMD. La Banque mondiale, qui conseille les gouvernements dans le dialogue politique et au travers d'analyses, possède une influence considérable du fait de sa capacité financière. Elle aide les gouvernements partenaires à élaborer des stratégies de réduction de la pauvreté dont la qualité doit permettre de réaliser tous les OMD et d'allouer des budgets suffisants à l'éducation et à la santé. Le développement de capacités par le PNUD et les donateurs bilatéraux doit favoriser la réalisation des OMD 4, 5 et 6 grâce à la formation du personnel technique. Les Banques régionales de développement conseillent les gouvernements en matière d'intégration économique régionale. Comme stipulé par l'OMD 8, les membres de l'OCDE doivent assurer un budget global approprié en faveur du développement ainsi que des influences extérieures les plus positives possibles pour les pays pauvres, c'est-à-dire des politiques commerciales, d'investissement et de brevets favorables au développement ainsi qu'une intégration propice dans le système économique mondial.

Intérêts contradictoires et manque de cohérence pour le développement

Les OMD constituent une première tentative de communauté d'Etats pour fixer et atteindre des objectifs globaux. Il est logique que ce processus fasse apparaître certains conflits d'intérêts, et par conséquent un manque de cohérence en faveur du développement. Ce qui profite aux agriculteurs européens est souvent défavorable aux paysans du Sud. Et la protection des brevets ne coïncide pas toujours avec les aspirations humanitaires. De même, les intérêts des places financières du Nord ne correspondent pas toujours aux priorités de développement du Sud. Parce que l'aide au développement de certains pays reste très instrumentalisée au profit des intérêts politiques et économiques nationaux, au moins la moitié de l'APD mondiale ne va pas aux pays les plus pauvres, et rarement aux secteurs les plus liés à la pauvreté. Elle contribue donc peu à la réalisation des OMD 1 à 6. La coopération internationale de la Suisse, que le *Rapport d'examen par les pairs du CAD*¹⁷, estime bien orientée vers la pauvreté, n'apporte qu'une modeste correction à cet état de fait.

¹⁷ Suisse – Comité d'aide au développement (CAD) – Examen par les pairs, Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), 2009.

Difficile de fixer les bonnes priorités

Chaque pays en développement présente sa propre configuration de facteurs, économiques, politiques et sociaux, qui freine ou favorise son développement. Il n'est pas aisé de les identifier et d'établir les priorités de notre programme de développement en conséquence. Le choix des thèmes sur lesquels la Suisse souhaite travailler en priorité constitue une décision cruciale: d'un côté, on choisit des domaines dans lesquels la Suisse estime posséder un avantage comparatif, et de l'autre, il convient de tenir compte des besoins spécifiques des pays. Dans son rapport publié en 2009, le Comité d'aide au développement de l'OCDE reproche à la Suisse de s'engager sur de trop nombreux thèmes. Afin d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts, il est donc nécessaire de recentrer cette action sur quelques sujets. Pour autant, la coopération au développement doit toujours suivre une approche globale intégrant d'importantes dimensions économiques, sociales et écologiques.

Des effets qui ne sont pas toujours quantifiables

Il est impossible de déterminer par exemple dans quelle mesure l'intervention de certains acteurs contribue à la réduction de la pauvreté (OMD 1). La simple question de savoir si la progression du revenu national d'un pays (effet) est due à l'aide au développement (cause) pose des problèmes méthodologiques en raison d'un trop grand nombre de facteurs d'influence. Mais les effets peuvent généralement être démontrés au niveau des projets. Ainsi, il est prouvé que les projets concernant l'hygiène de l'eau permettent de réduire les maladies digestives. Cependant, la coopération au développement des pays du CAD n'a pas toujours su recenser correctement ses réussites. Aussi importante que la mesure des effets, la communication des résultats est déterminante pour maintenir le soutien de l'aide publique au développement. Le présent rapport doit apporter sa pierre à cet édifice.

Une aide au développement suffisamment pourvue et efficace

La Suisse est un pays industriel moyen avec d'importants intérêts globaux. Notre économie est par comparaison avec d'autres pays plus largement intégrée à l'économie mondiale et obtient des résultats en conséquence dans le domaine de la production, du commerce ou des services. Il en résulte l'obligation de participer pleinement à la résolution des problèmes mondiaux tels que la pauvreté, les conséquences du changement climatique, les prix alimentaires élevés, ou encore la gestion de la migration. Notre pays est encore loin de pouvoir engager 0,7 % de son revenu national brut en faveur de l'aide publique au développement, conformément à l'objectif de l'ONU. Le chiffre actuel de 0,47 % est certes supérieur à celui de nos voisins la France (0,46 %), l'Allemagne (0,35 %), l'Autriche (0,30 %) et l'Italie (0,16 %), mais demeure nettement inférieur à la contribution de pays européens globalisés et jouissant d'un niveau de prospérité comparable, comme la Norvège (1,05 %), le Luxembourg (1,01 %), le Danemark (0,88 %), la Suède (1,12 %) ou les Pays-Bas (0,82 %).

La majeure partie du peuple helvétique souhaite vivre dans une Suisse solidaire. A cet égard, nos efforts en faveur des défis mondiaux ne doivent pas être remis en question par certains besoins nationaux. Et l'objection consistant à privilégier la qualité au détriment de la quantité n'est pas satisfaisante non plus: la Suisse veut engager à la fois une coopération internationale de qualité et la porter à un niveau correspondant à sa prospérité. A l'initiative du Parlement, un message préconisant un relèvement de l'APD suisse à 0,5 % de son RNB jusqu'à 2015 sera proposé en automne 2010.

Perspectives de la période 2011–2015 et au-delà

Au cours des dix dernières années, les OMD ont suscité un soutien politique et financier considérable en faveur de la réduction de la pauvreté, et ils devraient continuer à mobiliser une grande énergie entre 2011 et 2015. Pour la communauté des donateurs, cela signifie que le volume de l'aide doit au moins être maintenu, voire accru, tout en améliorant l'efficacité des efforts pour le développement. Parallèlement, de nouvelles actions du monde industrialisé doivent être entreprises afin d'améliorer la cohérence globale des flux à destination des pays en développement en matière commerciale, agricole, financière, etc. Pour le secteur privé, cela implique également d'intensifier les efforts des entreprises en faveur du développement, dans le cadre de l'initiative *Global Corporate Citizenship*. Et pour les gouvernements des pays en développement, cela requiert un élargissement de leur propre substance fiscale, une amélioration de leur efficacité administrative et une augmentation des ressources internes investies dans les secteurs liés aux OMD.

La Suisse maintiendra, voire augmentera sa participation à la coopération internationale au cours des cinq prochaines années. L'actuelle coopération helvétique au développement vise une utilisation des ressources plus orientée vers la réalisation des OMD, ainsi qu'une meilleure efficacité et une mesurabilité accrue des résultats. La Suisse a déjà pris certaines mesures dans le cadre du CIDC afin de renforcer son efficacité et par conséquent la cohérence de ses efforts pour le développement. La collaboration déjà étroite avec la société civile est maintenue. Des consultations avec le secteur privé sont actuellement en cours afin d'aboutir à une coopération plus étroite ainsi qu'à une meilleure exploitation des connaissances et de l'expérience de l'économie privée, au profit de la coopération au développement et de la réalisation des OMD. La Suisse se déclare disposée à prêter la main dans toutes les organisations multilatérales, tant au sein de l'OMC que de l'ONU, de la Banque mondiale ou des Banques régionales de développement, à la mise en place de règles globales favorisant des solutions qui amélioreront les perspectives de développement des pays pauvres.

Comme le montrent le rapport de l'ONU et le présent document, seuls quelques OMD pourront être pleinement atteints d'ici à 2015 malgré tout le travail entrepris. Cela ne doit pas décourager mais motiver un renforcement déterminé de nos efforts au cours des cinq prochaines années. Ce qui signifie, pour tous les responsables de la DDC et du SECO sur le terrain,

qu'il faut encore mieux orienter leurs programmes vers la réalisation des OMD. Et pour le CIDC, le Conseil fédéral et le Parlement, cela implique d'améliorer la cohérence des relations extérieures de la Suisse. Mais cela requiert également, de la part de tous les acteurs compétents au Nord et au Sud, de continuer à travailler aux conditions qui permettront de faciliter les OMD et de surmonter les obstacles ou les freins au développement.

Les conditions pour tout développement résident dans la sécurité humaine (réduction du nombre de conflits), la croissance durable de l'économie, le fonctionnement de l'Etat (efficacité de ses services, financement durable de son appareil) et l'adaptabilité de la société (aptitude au changement). La condition d'un développement qui respecte la contrainte écologique consiste en un mode de développement pour tous qui émette peu de CO₂ et qui ne détruise pas l'écosystème. Et la condition d'un développement socialement durable tient au respect global de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

Au cours des cinq prochaines années, et au-delà de 2015, la communauté internationale doit aborder de manière plus ouverte et plus directe les causes de stagnation ou de ralentissement du développement. Dans certains pays en voie de développement, les conflits armés et/ou l'instabilité et la fragilité provoquent de la souffrance, paralysent l'activité économique et réduisent tout progrès à néant. La faiblesse de l'économie, le manque d'innovation et d'investissements entraînent souvent le sous-emploi, avec des taux de chômage de 30 % à 50 %, et affectent le pouvoir d'achat. Dans certains pays en développement, un Etat surdimensionné, trop coûteux et trop peu transparent consomme les ressources locales de manière non productive. Par ailleurs, trop de pays pauvres ne mobilisent pas assez de ressources (impôts, bénéfices générés par les matières premières) pour le développement, avec trop peu d'investissements étatiques dans les infrastructures et les services essentiels tels que l'éducation et la santé. Le changement climatique impose une coûteuse adaptation à certains PMA. Dans les pays pauvres, le départ de migrants diplômés et entreprenants présente certes quelques effets bénéfiques au développement, comme les transferts d'argent (*remittances*), mais il affecte considérablement la qualité de l'économie et de l'administration des pays d'origine.

Pour la période ultérieure à 2015, la question se pose de savoir comment les OMD pourront être améliorés

et adaptés aux conditions-cadres de l'époque afin de maintenir ou de renforcer leurs effets positifs. Le débat autour de la succession des OMD après 2015 doit accorder une grande importance aux thèmes globaux et aux droits de l'homme, ainsi que reposer sur une conception du développement élargissant la définition de la pauvreté qu'impliquent actuellement les OMD. Etre développé signifie vivre dans une société offrant à tous des options sociales et écologiques conciliables avec une vie dans la dignité. Ceux qui n'ont pas ce privilège sont pauvres. Une telle conception de la pauvreté, inspirée de la définition du PNUD, contient les trois dimensions de la notion retenue par la Banque mondiale: 1. manque d'opportunités (accès à l'éducation, aux revenus, etc.), 2. vulnérabilité et insécurité (vulnérabilité aux chocs, crises de l'existence, catastrophes naturelles, etc.) et 3. manque de pouvoir et exclusion (manque d'influence sur les conditions générales, manque de participation à la vie politique, etc.). Depuis l'année de la création des OMD (2000), le monde s'est profondément transformé sur les plans économique, social, écologique et politique. Et ce processus va se poursuivre au cours des années à venir. Les objectifs que la communauté internationale poursuivra après 2015 devront tenir compte de ces changements.

Comme le montre l'expérience des dix dernières années, les OMD actuels présentent des faiblesses méthodiques déjà abordées par le passé. Des objectifs réalistes ne peuvent être définis que par celui qui maîtrise le chemin vers la réalisation de ces objectifs.

Ce qui, dans le contexte des OMD, n'est pas entièrement le cas pour la communauté internationale: la réalisation des OMD dépendra fortement de facteurs extérieurs au contrôle de l'ONU (évolution de l'économie mondiale, nombre de guerres et de conflits, engagement des gouvernements des pays pauvres, etc.), et seulement en partie de facteurs maîtrisés par les auteurs des OMD.

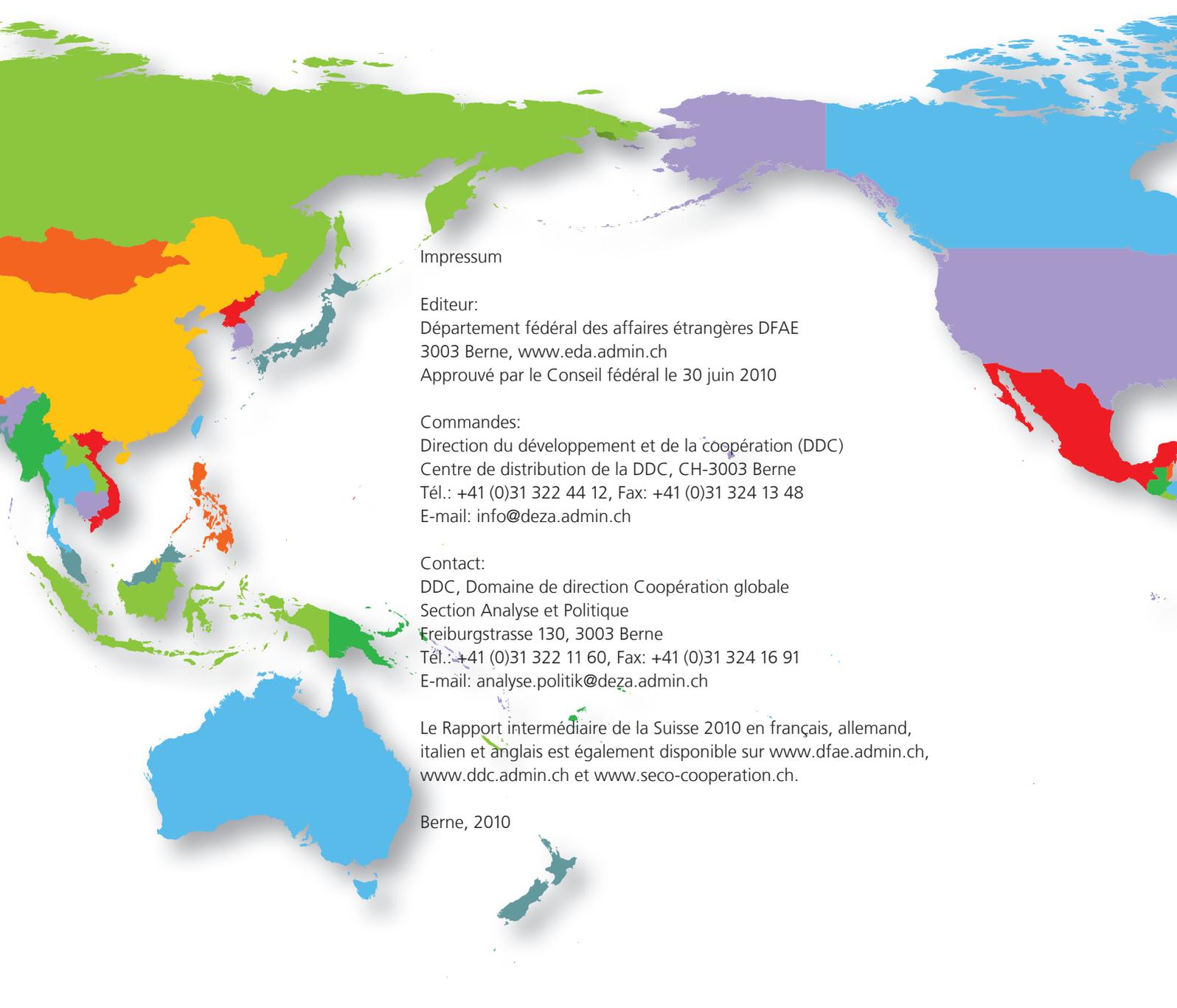
Les OMD actuels ont également une certaine tendance à attirer l'attention de l'opinion publique mondiale vers les symptômes de la pauvreté, ainsi qu'à orienter l'APD vers les secteurs sociaux, ce qui peut se révéler problématique si le pays destinataire n'enregistre pas en parallèle une progression de sa performance économique, des investissements dans le développement et une hausse des recettes publiques de par l'imposition des matières premières et des revenus.

Tous ces aspects peuvent être pris en compte dans les futurs débats qui entoureront la reformulation des OMD en 2015. A cet égard, il restera primordial de pouvoir quantifier les progrès réalisés au moyen d'indicateurs qui permettront, tous les cinq ou dix ans, de renseigner sur l'état de l'humanité et de la planète les Etats, gouvernements et groupements d'intérêts ayant une importance systémique. C'est ainsi que la portée sociale et écologique des OMD et de leurs successeurs après 2015 gagnera en importance dans l'esprit de tous.

Abréviations

AIHRC	Commission afghane indépendante des droits de l'homme
APD	Aide Publique au Développement
CCI	Centre du Commerce International
CEDAW	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
CF	Constitution fédérale
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CHF	Franc suisse
CIDC	Comité interdépartemental pour le développement et la coopération
CIP	Centre international de la pomme de terre
CNUCC	Convention des Nations Unies contre la Corruption
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CSTD	Commission de la science et la technologie pour le développement
CSW	Commission de la condition de la femme
DAC	OCDE CAD Comité d'aide au développement
DDC	Direction pour le Développement et la Coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DRC	République démocratique du Congo
EFA FTI	Initiative Fast Track
ETH	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Forum Economique Mondial
FIRST	La réforme du secteur financier et le renforcement
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FNUE	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
GAFI	Groupe d'action financière sur la lutte contre le blanchiment de capitaux
GBEP	Partenariat mondial sur les bioénergies
GEF	Fond pour l'environnement mondial
GEGs	GES Global Environmental Solutions
GFATM	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
GRB	Analyse budgétaire sexospécifique
GSPA	Stratégie mondiale et Plan d'action sur la santé publique
HIPC	PPTTE Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
IADM	Initiative d'allégement de la dette multilatérale
ICAR	Centre international pour le recouvrement des avoirs
IDANE	Comité interministériel sur le développement durable
IDRC	Centre de recherches pour le développement international
IFAD	Fonds international de développement agricole
IFAEPE	Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux
IGF	Forum des Nations Unies sur la Gouvernance d'Internet
IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
IICD	Institut International pour la Communication et le Développement
ILRI	Institut international de recherche sur le bétail
IPPF	Fédération internationale pour le planning familial
IRRI	Institut international de recherche sur le riz
IST	Infections sexuellement transmissibles
KFPE	Commission pour le Partenariat Scientifique avec les Pays en Développement
NU	Nations Unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation mondiale de la santé

ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord
PAM	Programme alimentaire mondial
PIDC	Programme international pour le développement de la communication
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRMED	Département de la dette de la Banque mondiale
REPSSI	Initiative de soutien psychosocial en région pour les enfants touchés par le sida, la pauvreté et les conflits
RNB	Revenu national brut
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
SEAF	Fond d'assistance aux petites entreprises
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SIFEM	Fonds suisse d'investissement dans les marchés émergents
SIPPO	Swiss Import Promotion Programme
SSACI	Initiative de coopération suisse/sud-africaine
StAR	Initiative pour la restitution des avoirs volés
TDR	Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales
TIC	Technologies d'information et de la communication
TRIPS	Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIFEM	Fonds des Nations Unies pour la Femme



Impressum

Editeur:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
3003 Berne, www.eda.admin.ch
Approuvé par le Conseil fédéral le 30 juin 2010

Commandes:

Direction du développement et de la coopération (DDC)
Centre de distribution de la DDC, CH-3003 Berne
Tél.: +41 (0)31 322 44 12, Fax: +41 (0)31 324 13 48
E-mail: info@deza.admin.ch

Contact:

DDC, Domaine de direction Coopération globale
Section Analyse et Politique
Freiburgstrasse 130, 3003 Berne
Tél.: +41 (0)31 322 11 60, Fax: +41 (0)31 324 16 91
E-mail: analyse.politik@deza.admin.ch

Le Rapport intermédiaire de la Suisse 2010 en français, allemand,
italien et anglais est également disponible sur www.dfae.admin.ch,
www.ddc.admin.ch et www.seco-cooperation.ch.

Berne, 2010